ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le mercredi 1er mai 2019 — Vol. 45 N° 4

Étude des crédits du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (3) : volet Métropole

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

2019

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 $
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 $
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 $
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 $

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l’aménagement du territoire

Le mercredi 1er mai 2019 — Vol. 45 N° 4

Table des matières

Métropole 1
Remarques préliminaires 1
Mme Chantal Rouleau 1
M. Pierre Arcand 3
Discussion générale 4
Adoption des crédits 30

Adoption de l’ensemble des crédits 30

Documents déposés 30

Autres intervenants

Mme Lise Thériault, présidente

M. Vincent Marissal
M. Pascal Bérubé
M. Louis-Charles Thouin
M. François Tremblay
M. Éric Girard
Mme Suzanne Dansereau
M. Jean-François Simard
Mme Marie-Claude Nichols
M. Carlos J. Leitão
M. Louis Lemieux
M. Ian Lafrenière

Note de l’éditeur : La commission a aussi siégé en soirée pour l’étude des crédits du ministère de la Sécurité publique. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Le mercredi 1er mai 2019 — Vol. 45 N° 4

Étude des crédits du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (3) : volet Métropole

(Quinze heures une minute)

La Présidente (Mme Thériault) : À l'ordre, s'il vous plaît! À l'ordre, chers collègues, s'il vous plaît! Collègues, membres de la commission, je vais vous inviter à prendre place. Donc, merci, M. le député de Matane-Matapédia, de nous gratifier de votre présence. Je vais demander aux gens dans la salle, s'il vous plaît, de prendre place en silence. Donc, puisque j'ai constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte et je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

Donc, la commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Métropole des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales et Habitation pour l'exercice financier 2019-2020. Une enveloppe de trois heures a été allouée pour l'étude de ce volet.

M. le secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

Le Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. Mme Guillemette (Roberval) est remplacée par M. Tremblay (Dubuc); Mme Jeannotte (Labelle) est remplacée par M. Lemieux (Saint-Jean); M. Provençal (Beauce-Nord) est remplacé par M. Lafrenière (Vachon); Mme Charbonneau (Mille-Îles) est remplacée par Mme Rotiroti (Jeanne-Mance—Viger); M. Kelley (Jacques-Cartier) est remplacé par M. Arcand (Mont-Royal—Outremont); Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda—Témiscamingue) est remplacée par M. Marissal (Rosemont); Mme Perry Mélançon (Gaspé) est remplacée par M. Bérubé (Matane-Matapédia).

Métropole

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, M. le secrétaire. Donc, nous allons débuter par les remarques préliminaires, et par la suite nous allons procéder à une discussion d'ordre général par des blocs d'environ 20 minutes. Chacune des formations a reçu déjà ses temps, qui incluent évidemment les questions et les réponses. La mise aux voix des crédits de ce volet sera effectuée à la fin du temps qui leur est alloué, cet après-midi, vers 18 heures, évidemment.

Donc, à ce titre, puisque nous avons débuté nos travaux à l'heure, nous devrions terminer à 18 heures. Et il y a une période de trois heures qui est consacrée à l'étude des crédits de ce soir. Donc, est-ce qu'il y a consentement pour poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue si jamais on avait besoin? Mais je ne crois pas, donc c'est bon. Consentement. Parfait.

Remarques préliminaires

Donc, sans plus tarder, je vais permettre à la ministre, qui est avec nous... Mme la ministre responsable de la Métropole, bienvenue à la Commission de l'aménagement du territoire. Et, sans plus tarder, la parole est à vous.

Mme Chantal Rouleau

Mme Rouleau : Je vous remercie beaucoup, Mme Thériault, députée de Louis-Riel—Anjou et présidente de la commission. Je salue aussi tous les collègues de la Commission de l'aménagement du territoire et j'en profite pour saluer l'équipe qui m'accompagne aujourd'hui, dont Manon Lecours, qui est sous-ministre adjointe responsable du Secrétariat à la région métropolitaine, ainsi que Philippe Ouellette, directeur de mon cabinet, et Simon-Robert Chartrand, directeur adjoint au cabinet, responsable des dossiers de la Métropole.

Alors, d'entrée de jeu, je vous dirais que je prends part à cet exercice d'étude des crédits pour la première fois en tant que ministre déléguée aux Transports, ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal ainsi que ministre responsable de la Stratégie maritime. C'est avec beaucoup d'ouverture et de transparence que je me présente devant cette commission aujourd'hui. Nous aurons l'occasion d'examiner les réalisations et les projets qui touchent la grande région de Montréal.

Et je crois qu'on doit souligner d'entrée de jeu la situation économique très enviable qui prévaut actuellement. Dans son ensemble, l'économie se porte bien, et, comme le confirment les indicateurs de performance, Montréal a connu la plus forte croissance économique parmi les villes canadiennes en 2017-2018. Le PIB et le revenu disponible par habitant se sont accrus au cours des dernières années. Et, dans la région métropolitaine de recensement de Montréal, il y a eu création de plus 41 000 emplois de 2017 à 2018, selon l'Institut de statistique du Québec, et, dans la région administrative de Montréal, le taux de chômage a diminué, passant 8,2 % en 2017 à 7,2 % en 2018, avec 10 800 chômeurs de moins. C'est un préambule qui nous permet, Mme la Présidente, d'entreprendre l'étude des crédits de la métropole et de la région de Montréal. Alors, voici les points d'action et les principales mesures budgétaires relatives à la métropole.

Lors de la dernière année financière, plus de 86,4 millions de dollars ont été transférés à la ville de Montréal pour la soutenir dans son développement et son rôle de métropole en vertu de l'entente-cadre Réflexe Montréal, et, pour la prochaine année, une somme de plus de 88,6 millions est prévue. Cette entente concerne les engagements du gouvernement

du Québec et de la ville de Montréal pour la reconnaissance du statut particulier de la métropole. Plusieurs ententes sectorielles, assorties de sommes importantes octroyées par le gouvernement du Québec, découlent de cette entente : plus de 100 millions en 2018-2019, en vertu de l'entente concernant le transfert des budgets et de la responsabilité en habitation intervenue entre la Société d'habitation du Québec et la ville de Montréal; un investissement conjoint de 153 millions sur trois ans, dont la moitié provenant du gouvernement, pour une entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021; un investissement conjoint de 24 millions, dont 12 millions du gouvernement, de 2018 à 2021, pour favoriser l'inclusion des personnes immigrantes; la conclusion d'entente entre la ville de Montréal et les commissions scolaires sur son territoire pour favoriser le partage d'infrastructures scolaires et municipales.

Une aide financière de 150 millions sur cinq ans a été attribuée dernièrement à la ville de Montréal pour appuyer la réalisation du plan économique conjoint entre la ville et le gouvernement afin d'arrimer leurs interventions économiques sur le territoire de Montréal aux priorités gouvernementales. Ce plan sera d'ailleurs dirigé par un comité où j'aurai le plaisir de siéger aux côtés du ministre de l'Économie et de l'Innovation, M. Pierre Fitzgibbon.

Une enveloppe de 17 millions est de nouveau octroyée au Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole, qu'on appelle le FIRM. C'est un des principaux outils dont nous disposons pour favoriser la vitalité socioéconomique de la métropole. Administré par le Secrétariat à la région métropolitaine, le FIRM est un important levier qui permet, en complémentarité avec d'autres programmes du gouvernement, de stimuler l'activité économique, culturelle et sociale de la région métropolitaine. Depuis sa création, plusieurs des 2 500 initiatives soutenues par le FIRM contribuent au rayonnement national et international de la métropole.

Le gouvernement du Québec a injecté 50 millions jusqu'à aujourd'hui pour soutenir la mise en oeuvre du PMAD, le Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Les projets réalisés dans ce cadre, conjointement avec la Communauté métropolitaine de Montréal et les municipalités du territoire, ont une portée significative pour la population. Parmi les réalisations récentes, soulignons l'inauguration de la passerelle Normandie, qui redonne aux citoyens de Longueuil un accès privilégié au fleuve, l'inauguration du nouvel aménagement au Centre écologique Fernand-Séguin de la ville de Châteauguay, le lancement des travaux de la piste cyclable Les Moulins-d'en-Haut à Sainte-Anne-des-Plaines.

Nous avons tous à coeur la croissance et la vitalité de la métropole. Les arrondissements de Montréal, les villes liées et les municipalités de la grande région métropolitaine doivent être soutenus sur plusieurs plans afin de faire face aux enjeux importants qui nous interpellent. En ce sens, notre gouvernement interviendra en matière d'éducation, de main-d'oeuvre et d'habitation, des enjeux qui touchent de manière importante la métropole. Le budget 2019-2020 a ajouté 6,1 milliards de dollars dans le PQI pour rénover, agrandir et construire les écoles. Une large part de ces sommes est attendue à Montréal, où les besoins sont très grands.

Pour faire face aux enjeux de pénurie de main-d'oeuvre et favoriser une meilleure intégration des personnes immigrantes au marché du travail, des sommes de 730 millions de dollars sur cinq ans ont été prévues au budget. Pour améliorer les conditions de vie des personnes et des ménages les plus vulnérables, nous investirons 457,5 millions de dollars dans l'aide au logement et à la rénovation de domiciles sur six ans pour l'ensemble du Québec. Ce montant de 457,5 millions comprend une somme de 260 millions qui sera directement injectée dans le programme AccèsLogis afin de soutenir la construction de plus de 10 000 unités de logement. De cette somme, 72,8 millions seront réservés à la ville de Montréal.

• *(15 h 10)* •

Une autre de nos priorités de toute première importance pour moi concerne la revitalisation de l'est de Montréal. Dans l'est de l'île, nous devons intervenir pour améliorer des situations problématiques qui sont des freins au développement économique : la présence de plusieurs grands terrains contaminés, la congestion routière constante, des infrastructures déficientes, pour ne nommer que ceux-là.

Par ailleurs, le potentiel de développement de ce territoire est évident. En signant la Déclaration pour revitaliser l'est de Montréal, en décembre dernier, la mairesse Valérie Plante et moi-même, nous sommes engagées à mettre de l'avant un grand chantier de revitalisation pour ce secteur. Sur le plan du développement économique, nous avons déjà rempli une partie de notre engagement, celui d'investir au moins 200 millions pour la décontamination des sols dans l'est de Montréal. En annonçant un premier montant de 100 millions dans le budget, nous travaillerons à la mise en valeur des premiers sites stratégiques à fort potentiel de redéveloppement économique qui mèneront à la création d'une zone d'innovation dans cette partie de l'île. De plus, le 22 mars dernier, nous avons annoncé une aide financière de 5 millions pour la restauration des sédiments contaminés du site sur lequel sera aménagée la plage de l'est dans Pointe-aux-Trembles.

Sur le plan des transports, pour assurer une plus grande fluidité des déplacements dans l'est de Montréal, plusieurs projets sont en cours et à venir. Nous allons poursuivre les travaux qui sont entamés, soit le prolongement de ligne bleue et la mise en place du SRB sur le boulevard Pie-IX.

La déclaration signée prévoit la transformation de la rue Notre-Dame en un beau boulevard urbain, avec une rationalisation des activités de camionnage dans le secteur, ainsi qu'un système de transport collectif structurant. Comme nous le savons tous, la mobilité est une des premières préoccupations des résidents et des élus de la région métropolitaine et elle revêt une importance particulière pour notre gouvernement. Alors, je profite de l'occasion pour vous présenter les grands dossiers en transport qui touchent la région métropolitaine.

Le plus gros chantier routier actuellement en cours à Montréal, celui de l'échangeur Turcot, est l'un des plus importants au Québec. Cette métamorphose a nécessité de nombreuses entraves à la circulation, mais je peux vous confirmer aujourd'hui que le projet est complété à plus de 73 %. D'ici la fin de l'année, on prévoir l'ouverture de la nouvelle route 136, anciennement l'autoroute 720, ainsi que celle de l'autoroute 15 Sud. La mise en service complète du nouvel échangeur Turcot est toujours prévue pour 2020.

Parlant de grands projets pour la région de Montréal, parlons du REM. Ce projet ambitieux et novateur représente un levier de développement majeur qui renforcera la position de la métropole à l'international. Toutefois, la construction nécessitera la mobilisation d'un vaste chantier qui aura des impacts sur la circulation. C'est pourquoi le gouvernement a annoncé près de 200 millions de dollars pour la mise en place de mesures d'atténuation, et l'objectif est d'inciter les usagers et les citoyens touchés par les travaux à continuer à utiliser les transports collectifs.

Le territoire de la région métropolitaine est très étendu, il est donc essentiel de prévoir des services de transport en commun afin qu'il réponde aux besoins et aux nouvelles réalités des citoyens, et un des premiers mandats de l'Autorité régionale de transport métropolitain est de se doter d'une vision d'avenir de la mobilité. À cette fin, dès cette année, nous aurons une planification stratégique de la mobilité durable sur le territoire pour les 30 prochaines années et un plan d'action détaillé pour les 10 prochaines années, soit de 2020 à 2030.

Le Saint-Laurent est au coeur de l'évolution économique et sociale du Québec. Notre vision est claire, nous mettrons en place les moyens favorisant la croissance et la pérennité de l'immense potentiel maritime du Québec. Nous valoriserons une ressource aux possibilités infinies : son territoire maritime. J'ai la conviction que nous possédons, au Québec, une réelle expertise dans ce domaine non seulement dans le secteur du transport, mais également dans celui touchant la recherche scientifique et environnementale. C'est pourquoi la clé du succès de la Stratégie maritime, la nouvelle Stratégie maritime, sera largement axée sur la collaboration entre les acteurs.

Notre gouvernement a de grandes ambitions pour Montréal et la région métropolitaine. Le rayonnement de la métropole se traduit par des retombées qui profitent à l'économie du Québec. Les investissements dans les entreprises, l'exportation de produits et d'expertise et la création d'emplois sont quelques exemples de ces bénéfices.

Et, avant de terminer, Mme la Présidente, j'aimerais souligner le travail de tous les membres de l'équipe qui est ici, derrière moi et sur les côtés, qui ont colligé l'information pour nous permettre de mener à bien cet exercice, et je leur exprime toute ma gratitude et ma reconnaissance. Merci beaucoup de votre attention.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, Mme la ministre. Vous avez fait ça dans les temps, il vous restait 10 secondes. Je vais en profiter pour vous dire simplement que, lorsque vous parlez d'un de vos collègues, vous devez l'appeler par son titre, soit ministre de ou collègue député de, parce que vous avez nommé un de vos collègues, mais je n'ai pas voulu vous interrompre. Donc, il ne faut pas l'appeler par son nom. Par son titre toujours.

Mme Rouleau : Uniquement son titre.

La Présidente (Mme Thériault) : Absolument, c'est ça.

Mme Rouleau : Alors, je ferai très attention, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Thériault) : Bien, il n'y a pas de problème, c'est pour ça, je ne voulais pas vous interrompre.

Mme Rouleau : Le ministre de... j'ai donné son titre, mais j'ai donné son nom aussi.

La Présidente (Mme Thériault) : Par son nom, c'est ça, vous avez fait les deux.

Mme Rouleau : Bon, d'accord.

La Présidente (Mme Thériault) : Donc, il n'y a pas de problème. Donc, sans plus tarder, j'invite maintenant le porte-parole de l'opposition officielle à faire ses remarques préliminaires pour une durée de huit minutes, s'il vous plaît.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : Merci, Mme la Présidente. Je ne prendrai pas tout le temps, j'aime mieux le garder pour des questions. Je voulais souligner... D'abord, je voudrais saluer la ministre, dans un premier temps, saluer les collègues de la Coalition avenir Québec, saluer également les députés de notre formation politique, le député de Robert-Baldwin, la députée de Vaudreuil et la députée de Jeanne-Mance—Viger, qui m'accompagnent aujourd'hui, et saluer également les porte-parole des autres oppositions qui sont ici. Et je voudrais également profiter de l'occasion pour saluer toute l'équipe de fonctionnaires qui se prête à cet exercice, dans lequel, évidemment, il y a beaucoup de demandes, on a compris ça au fil des années. Je voudrais également remercier les membres de mon équipe qui m'accompagnent.

Je crois que les défis sont nombreux pour cette métropole qu'est Montréal. Je souhaite aujourd'hui questionner la ministre responsable de la Métropole sur l'importance qu'occupe Montréal pour le gouvernement de la Coalition avenir Québec. Alors, on aura l'occasion d'échanger là-dessus, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, M. le chef de l'opposition officielle. Donc, sans plus tarder, je vais céder la parole au porte-parole du deuxième groupe d'opposition pour ses remarques préliminaires pour un maximum de deux minutes. M. le député de Rosemont.

M. Marissal : Oui, bonjour. Je pense qu'on avait convenu qu'on n'avait pas de remarques préliminaires, que je gardais mon précieux temps pour les questions tout à l'heure. Merci.

La Présidente (Mme Thériault) : Parfait. Merci. Est-ce que, M. le député de Matane, on fait la même chose?

M. Bérubé : Idem.

Discussion générale

La Présidente (Mme Thériault) : Parfait. Donc, pas de problème. Donc, sans plus tarder, je suis prête à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle pour un premier bloc d'échange. Donc, M. le député de Mont-Royal, la parole est à vous.

M. Arcand : Merci, Mme la Présidente. D'abord, je voudrais qu'on parle, évidemment, de mobilité, parce que, quand on parle des enjeux à Montréal, je pense que la mobilité, c'est un des éléments les plus importants, bien sûr. Je dois dire qu'il y a environ deux semaines j'ai entendu, entre autres, des informations à *TVA Nouvelles*, qui nous rapportait les propos du ministre fédéral, M. Duclos, et qui parlait, entre autres, du projet de scénario... projet structurant, à Québec, de tramway, et il a dit essentiellement la chose suivante, il impliquait que Montréal devrait renoncer à des sommes du fonds de transport en commun. Et le premier ministre du Québec a dit, à un moment donné : Honnêtement, je ne pense pas être capable, avec les projets qui sont sur la table, d'utiliser le 5,2 milliards au complet, de la part du fédéral.

Est-ce que Montréal devrait donc renoncer à ces sommes pour permettre à Québec, la ville de Québec, de financer son projet de tramway? Et êtes-vous d'accord avec lui sur le fait qu'il n'y a pas assez de projets pour utiliser cette enveloppe de 5,2 milliards de dollars?

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. Mme la ministre. Et je vous rappelle qu'on essaie de garder le temps assez équitable. Donc, s'il y a une question courte, ça appelle une réponse courte. S'il y a une question qui est très longue, ça appelle à une question beaucoup plus longue... à une réponse beaucoup plus longue.

• (15 h 20) •

Mme Rouleau : Alors, je remercie le chef de la première opposition pour sa question. La question de la mobilité dans la région métropolitaine est cruciale, parce qu'aujourd'hui on parle plus d'immobilité que de mobilité. C'est pourquoi nous avons présenté un plan de décongestion fort important qui comprend des éléments que nous avons d'ailleurs mis dans le budget 2019-2020, c'est-à-dire un projet structurant de transport dans l'axe de la rue Notre-Dame, le prolongement du métro, de la ligne bleue, jusqu'à Anjou, la réalisation du SRB Pie-IX, dont les travaux ont démarré. Et on a aussi annoncé, pour la région métropolitaine, en plus de donner 100 % de notre accord dans la réalisation du REM, le Réseau express métropolitain, d'avoir un axe... c'est-à-dire un transport structurant dans l'axe de la ligne jaune, sur la Rive-Sud, ainsi que dans l'axe de Taschereau.

Plusieurs mesures, donc, font partie de notre plan, du budget. L'ARTM a aussi été... est mandatée, c'est dans son rôle de planification de la mobilité pour la région métropolitaine de produire un plan stratégique de développement. Et je dois vous dire qu'on suit de très, très près tous les travaux de l'ARTM pour que dès 2019, d'ici la fin 2019, soit adopté ce plan stratégique de développement pour la région métropolitaine. Mais l'objectif, c'est qu'on ne parle plus d'immobilité, comme ce fut le cas, qu'on puisse parler d'une réelle mobilité pour la région métropolitaine et qu'on devienne un modèle.

Et, à travers le Québec, nous avons des ambitions de mettre en place le transport collectif, parce que c'est aussi l'avenir du Québec. C'est un avenir environnemental, il est certain. On veut dégager un certain nombre de voitures qui sillonnent nos routes à l'heure actuelle parce que le transport collectif n'est pas assez bien établi et nous voulons le réaliser.

La Présidente (Mme Thériault) : Parfait. Merci. M. le député de Mont-Royal.

M. Arcand : Très bien. Mais je voudrais quand même qu'on réponde à ma question, qui est une question extrêmement importante, parce que, pour faire le projet de tramway à Québec, ce que je comprends, c'est qu'on va devoir en enlever à Montréal. Alors, est-ce que vous êtes au courant de ça? Est-ce que c'est l'information que vous avez, que le transport en commun à Québec ne se fera pas, à moins qu'on enlève des sommes à Montréal?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Je peux assurer le chef de la première opposition que les projets de transport collectif qui ont été nommés dans le budget seront réalisés. Le financement... Il y a toujours une question de négociation avec le gouvernement fédéral, il peut y avoir certains jeux qui se font à l'occasion. Pour nous, il n'est pas question de déshabiller Pierre pour habiller Jacques ou le contraire, là. Et il est extrêmement important, je le répète, il est extrêmement important pour nous de réaliser les projets de transport collectif qui sont inscrits dans notre plan de décongestion pour la région métropolitaine ainsi que pour la région de Québec.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. M. le porte-parole de l'opposition officielle.

M. Arcand : Écoutez, c'est parce que le problème de ça, c'est qu'actuellement, évidemment, le projet de Québec ne se fait pas, le projet de tramway à Québec ne se fait pas, parce qu'il n'y a pas d'entente, actuellement, avec le gouvernement fédéral. Alors, ça risque aussi d'avoir un impact à Montréal. Je vais poser ma question de façon différente. Est-ce que vous prévoyez un dénouement positif prochainement dans ces dossiers, qui sont tous interreliés parce qu'une grande partie du financement vient évidemment du gouvernement fédéral?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Merci, Mme la Présidente. Alors, en réponse au chef de la première opposition, ce que je peux vous affirmer, c'est notre ferme volonté de réaliser les projets de transport collectif qui sont inscrits dans le budget, dans le PQI, autant pour la région métropolitaine que pour la région de Québec. Bien sûr, vous avez raison, il y a du financement qui doit provenir du gouvernement fédéral, des ententes sont en train de se réaliser à ce niveau, il y a plusieurs parties prenantes, mais je peux vous garantir que nous avons la ferme intention de réaliser ces projets.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. M. le député de Mont-Royal.

M. Arcand : Parce que vous avez parlé de boulevard Notre-Dame, vous avez parlé de ce projet-là, qui, lui, n'est pas dans le PQI. Les projets dont vous avez parlé, ce sont les projets de l'ancien gouvernement. Alors, à un moment donné, on ne pourra pas réaliser, en tout cas, tous ces projets-là, d'après ce que je peux voir. Est-ce que vous n'êtes pas inquiète de cette situation-là ?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Alors, M. le chef de la première opposition, le projet structurant dans l'axe Notre-Dame est inscrit dans le budget qui a été énoncé dernièrement.

La Présidente (Mme Thériault) : M. le chef de l'opposition officielle.

M. Arcand : Bon, ça va. Je vais maintenant passer, parce que mon temps est limité... je vais vous demander... En matière de mobilité durable, vous avez parlé de plusieurs projets. Quel est, pour vous, le projet vraiment prioritaire actuellement à Montréal?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Vous savez, M. le chef de la première opposition, l'Autorité régionale du transport métropolitain, l'ARTM, doit déposer un plan stratégique de mobilité d'ici la fin 2019. Ce plan, il est issu d'une consultation, d'une vaste consultation qui été faite auprès de toutes les parties, les cinq régions de la région métropolitaine, à travers différents canaux de communication. Il y a déjà un PIDTC, un plan d'initiatives de développement du transport collectif. Des projets peuvent s'ajouter à ce PIDTC et au plan stratégique, parce qu'il y a, dans la région métropolitaine, un problème sérieux de mobilité. Est-ce qu'il y a un premier projet? Je ne vous nommerai pas de premier projet aujourd'hui, parce que nous avons fait un plan de la décongestion, il y a des projets qui sont à réaliser. Et, à l'ARTM, il y a d'ailleurs un comité qui est constitué d'élus de la région métropolitaine qui sont en train de travailler sur la priorisation et l'ordonnancement de ces projets en fonction des budgets qui sont mis en place pour la réalisation la plus rapide possible.

La Présidente (Mme Thériault) : M. le chef de l'opposition officielle.

M. Arcand : Bien, je comprends ce que vous me dites, sauf que vous avez évidemment l'ATR... l'ARTM, c'est-à-dire, qui va vraiment faire le point sur la liste de certains projets prioritaires. J'imagine que, comme gouvernement, vous devez avoir un projet prioritaire. Quelle est votre vision de Montréal? Qu'est-ce qui, pour vous, est vraiment, là... doit être accompli le plus rapidement possible?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

• (15 h 30) •

Mme Rouleau : Alors, merci, M. le chef de la première opposition, pour revenir avec la question. Je vous dirais qu'il y a plusieurs projets, là, à l'heure actuelle, qui sont en train de se réaliser et que nous menons de manière concurrente, là, sur le terrain. Il y en a un qui est extrêmement important, qui va changer la face de la mobilité dans la région métropolitaine, c'est le Réseau express métropolitain, phase I, je vous dirais, qui vient vraiment... qui va changer la façon de se déplacer, qui va changer la donne. Et lié à ce projet, c'est-à-dire à cette réalisation, là, qui est en cours, il y a le prolongement de la ligne bleue vers Anjou, il y a la réalisation du SRB Pie-IX. Ça, ce sont, à l'heure actuelle, les projets qui sont en train de se réaliser.

Il y a d'autres projets qui vont se réaliser, parce que, dans la région métropolitaine, et on pourra le voir dans les prochains mois, particulièrement lorsque l'Autorité régionale du transport métropolitain aura réalisé son travail de planification, parce que c'est son rôle de planifier, lorsqu'ils nous présenteront leur plan stratégique de développement, ils nous le présenteront, que ce sera adopté, notamment par la CMM, nous aurons le portrait clair de la mobilité pour les 30 prochaines années dans la région métropolitaine, les travaux qui seront à réaliser. Et l'exemple... ce que nous vivons à l'heure actuelle avec le REM, nous savons pertinemment, parce que c'est l'expérience que nous avons faite lorsque nous sommes arrivés en poste... on a constaté que, oui, le REM se mettait en place, mais il n'y avait aucune mesure d'atténuation, il n'y avait aucune orientation sur comment les gens pouvaient se déplacer à partir du moment où il y avait des bris de service avec les trains de Mascouche ou de Deux-Montagnes. Alors, dans les prochaines phases qui viendront, et nous aurons... avec grand plaisir, là, nous vous présenterons la prochaine planification, mais on aura aussi une intégration des mesures

d'atténuation qui sont à mettre en place pour s'assurer de la meilleure mobilité possible. Et l'objectif, M. le chef de l'opposition, c'est que la région métropolitaine devienne un modèle en termes de mobilité en Amérique du Nord.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, Mme la ministre. M. le chef de l'opposition officielle.

M. Arcand : Bien, je demanderais, si possible, d'avoir des réponses plus courtes, là, parce que... Évidemment, je comprends que c'est le jeu parlementaire de faire durer le plaisir de votre côté. Mais une chose est certaine, c'est que ce qu'on comprend, c'est que tous les projets dont vous m'avez parlé, le REM, la ligne bleue, le SRB, tout ça, ce sont des projets de l'ancien gouvernement, qui ont été budgétés, et les nouveaux projets, de la rue Notre-Dame, ces choses-là, ce sont des projets qui n'ont pas été budgétés. Alors, c'est ce qui se passe actuellement, ce qui me fait conclure que la CAQ n'a pas une très grande vision de ce qui doit être réalisé, comme tel, à Montréal.

Si je parle, cependant, du REM, je dois vous dire que le REM est un merveilleux projet, mais je m'en voudrais de ne pas vous parler, évidemment, de certaines inquiétudes des citoyens. Le gouvernement le reconnaît, puisqu'ils ont, dans le budget, parlé de 146 millions de dollars de mesures d'atténuation, mais évidemment je dois vous dire que, dans la région où je suis député, n'est-ce pas, à ville Mont-Royal, entre autres, les gens s'inquiètent du bruit que va générer la fréquence des wagons, hein? On parle de 500 wagons lorsque le REM va passer. Alors, quelles sont les mesures d'atténuation que vous comptez mettre de l'avant? Est-ce que vous avez eu des discussions avec la Caisse de dépôt là-dessus? Et quand vont être connues ces mesures d'atténuation?

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. Mme la ministre.

Mme Rouleau : Alors, merci, Mme la Présidente. M. le chef de l'opposition, en termes de mesures d'atténuation, lorsque nous sommes arrivés en poste, le constat a été qu'il n'y avait aucune mesure d'atténuation qui avait été prévue. Beaucoup d'inquiétude de la part des différents maires de la région métropolitaine, beaucoup d'inquiétude de la part des sociétés de transport, qui disaient : Mais qu'est-ce qu'on va faire? Qu'est-ce qu'on peut mettre en place? Il n'y avait aucune orientation budgétaire, aucune orientation de quoi que ce soit. D'ailleurs, j'ai pu constater, à mon arrivée, que, depuis 18 mois, il n'y avait aucune entente de contractualisation entre l'ARTM et les sociétés de transport de la région métropolitaine, chose absolument nécessaire pour s'assurer que les sociétés de transport puissent offrir les services en fonction de la planification régionale. Alors, il a été, évidemment... Ça a été le premier mandat donné, de s'assurer de régler cette question de contractualisation, qui était sur le tapis, là, depuis 18 mois déjà. Ça, c'était avant notre gouvernement, je crois. C'était votre gouvernement.

Alors, c'est un état de situation avec lequel il a fallu travailler, ce qui a permis, par exemple, de faire en sorte de resserrer les communications entre chacune des parties et de s'assurer d'avoir... de donner une orientation notamment en termes de mesures d'atténuation pour que les gens puissent se déplacer facilement en raison des bris de service du train de Deux-Montagnes et du train de Mascouche.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. M. le chef de l'opposition.

M. Arcand : Ce que je comprends, c'est qu'il n'y a pas de mesure d'atténuation qui est prévue de votre côté.

Ce que je remarque également... Moi, je suis très heureux des investissements qui sont faits dans l'est pour la décontamination des terrains, mais, en général, quand vous vous en allez vers l'ouest de Montréal, je ne sais pas pourquoi, mais il a l'air à y avoir beaucoup moins d'intérêt de votre part, lorsqu'on s'en va vers l'ouest de Montréal, et évidemment plusieurs des maires nous posent souvent la question et nous disent : Ce gouvernement-là n'a pas beaucoup d'intérêt pour l'ouest de Montréal.

Je vais vous parler d'un autre projet dont les maires nous parlent régulièrement et qui n'est pas un projet énorme, c'est le projet, finalement, d'un kilomètre qui est un petit tronçon qui pourrait faire une grosse différence en reliant le REM à la gare de train de Dorval, de Via Rail. La cité de Dorval est favorable à la connexion, de même que l'arrondissement de Saint-Laurent, la ville de Montréal, Aéroports de Montréal et Via Rail. Que compte faire la ministre pour faire avancer ce dossier-là, qui n'est pas si complexe et qui, à mon avis, pourrait être très utile pour les usagers du train et pour les aéroports de Montréal?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre. Vous avez un peu moins de deux minutes pour répondre.

Mme Rouleau : Bon, bien, alors, tout d'abord, Mme la Présidente, je répondrais qu'il y a autant d'intérêt pour l'ouest que pour l'est, simplement que l'est a été tellement ignoré pendant des décennies qu'il est temps qu'on s'en occupe. Pour ce qui est de l'ouest, bien sûr que j'ai aussi beaucoup d'intérêt. Par exemple, on a mis en place un comité, Namur—De-la-Savane, là, pour dénouer une impasse assez importante, là, de congestion qui perdure depuis plusieurs décennies, je dirais, là, de la 15 et de la 40, puis on aura sans doute de bonnes nouvelles à vous annoncer prochainement à ce sujet.

Pour ce qui est de ce tronçon dont vous parlez, là, pour se rendre à l'aéroport, c'est un dossier purement fédéral, M. le chef de la première opposition, et c'est le fédéral qui a ça entre les mains à l'heure actuelle, parce que nous en avons évidemment discuté, parce que, là aussi, on a pu constater que personne, mais personne... et, tu sais, on en parle depuis longtemps, là, on le sait, là, que ça existe comme solution, mais il n'y a personne qui a voulu prendre ce dossier-là et le mener de front. Mais c'est un dossier qui est du ressort strictement fédéral et notamment avec le Canadien Pacifique. Alors, je peux vous rassurer qu'il y a des discussions, mais le résultat revient au fédéral.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. Rapidement. 15 secondes.

M. Arcand : Alors, le projet Royalmount, qu'est-ce qui arrive?

Mme Rouleau : Alors, c'est justement... Quand je vous parle de ce comité, Namur—De-la-Savane, c'est que Royalmount, c'est un dossier qu'il faut prendre un peu plus largement que seulement ce projet de construction. Il faut considérer qu'il y a déjà...

La Présidente (Mme Thériault) : ...malheureusement mettre fin à ce bloc d'échange là. On peut...

Mme Rouleau : Bon, d'accord. Je reviendrai, j'aurai l'occasion. D'accord.

La Présidente (Mme Thériault) : ...on reviendra. Parfait. Et juste vous rappeler que c'est le chef de l'opposition officielle, deuxième opposition, troisième opposition. Et maintenant la parole est à l'adjoint parlementaire de la ministre des Affaires municipales, c'est ça, M. le député de Rousseau.

M. Thouin : Merci. Bien, d'abord, permettez-moi de saluer, bien sûr, Mme la Présidente, Mme la ministre, mes distingués collègues de la Coalition avenir Québec, du Parti libéral du Québec, de Québec solidaire et, bien sûr, du Parti québécois, sans oublier les membres du ministère qui sont des nôtres aujourd'hui pour cet exercice. Merci d'être là. Heureux de briser la glace pour ma formation politique.

Mme la Présidente, depuis plusieurs années, notre métropole rayonne à l'international, et nous en sommes tous fiers. «Dans son édition du 17 novembre [2011], le *New York Times* citait Montréal dans son palmarès des 10 villes les plus branchées du monde. "Le mélange chaleureux d'influences françaises et nord-américaines donne beaucoup d'âme à Montréal. Elle n'a rien à envier [aux autres villes] du côté de la bonne bouffe, de la culture branchée, des musées bien aménagés et du transport efficace", peut-on lire dans l'article.

«En juillet [2011], les lecteurs de *Lonely Planet* accordaient à la métropole québécoise la troisième position au palmarès des meilleures villes d'été du monde. Puis, tout récemment, Montréal a remporté le titre de meilleure destination mondiale, devançant Londres et Tokyo, du concours NewNowNext, qui récompense les destinations LGBT les plus branchées, passionnantes et ouvertes.

«Selon Tourisme Montréal, la métropole a l'un des plus grands quartiers gais en Amérique du Nord, et les piliers multicolores de la station Beaudry "reflètent sa précieuse contribution à l'ouverture d'esprit qui caractérise la ville". Depuis quelques années, la section de la rue Sainte-Catherine qui traverse ce quartier se transforme en vaste zone piétonnière de juin à septembre, ce qui rend les lieux plus accessibles pour les Montréalais, mais aussi [bien sûr] pour les touristes.» • *(15 h 40)* •

Montréal offre une densité de population comparable à celles de nombreuses villes européennes et se classe parmi les premières en Amérique du Nord. Cette forte densité a permis le développement d'une vie de quartier particulièrement dynamique et d'un accès facile à de nombreux services de proximité. Montréal, un coup de coeur international et un niveau de vie parmi les plus élevés au monde. Un coup de coeur international. Quels que soient les critères de sélection, la région arrive dans les pelotons de tête : top 10 des villes les plus branchées au monde, meilleure destination mondiale pour le tourisme, ville UNESCO de design, meilleure ville d'Amérique du Nord pour faire du vélo, troisième meilleure ville d'été au monde, première en Amérique du Nord pour le nombre de congrès internationaux, troisième en Amérique du Nord pour la qualité des transports collectifs.

La ville de Montréal a fait très bonne figure dans le plus récent palmarès des meilleures villes du monde, pour l'année 2019, du magazine britannique *Time Out*. La métropole se classe au sixième rang d'un classement basé sur un sondage mené auprès de plus de 30 000 personnes.

Alors que les villes les plus développées du monde semblent accorder de plus en plus d'importance à l'effervescence, l'attraction, la qualité de vie, le gouvernement du Québec soutiendra-t-il la ville de Montréal pour qu'elle demeure dans le haut du palmarès?

Donc, ma question pour la ministre est simple : Mme la ministre, que comptez-vous faire afin de soutenir le développement économique, culturel et social de la métropole, de notre métropole?

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, M. le député. Mme la ministre.

Mme Rouleau : Bien, merci beaucoup pour votre question. Merci, Mme la Présidente. Évidemment, la métropole, elle est absolument essentielle pour le développement du Québec. La métropole, la région métropolitaine, c'est la moitié du Québec et c'est un coeur palpitant de développement économique, c'est la richesse. C'est aussi un modèle qui travaille avec les autres régions du Québec, c'est dans... ce qui crée un ensemble.

Pour la métropole, vous savez, il y a eu la création du Fonds d'initiatives pour le rayonnement de la métropole, le FIRM, qui est un fonds très important qui permet de faire rayonner la métropole, de soutenir des initiatives culturelles, économiques, sociales qui mettent en valeur la richesse de la métropole. Depuis la création, d'ailleurs, du FIRM, c'est 2,5 milliards de dollars qui a été investi à coups de 17 millions par année par le gouvernement. C'est 2 000 projets qui ont pu voir le jour, et des initiatives qui sont assez remarquables. On n'a qu'à penser au festival de jazz international, par exemple.

La métropole, c'est aussi un lieu de compétitivité économique fort important qu'il faut soutenir par une concertation, une concertation accrue de l'ensemble des partenaires et des acteurs. C'est aussi un lieu, la métropole, où on veut améliorer

la qualité de vie, le cadre de vie de nos citoyens, par exemple, par la lutte contre la pauvreté, la lutte contre l'itinérance, l'exclusion sociale sur le territoire. C'est le lieu où on parle de revitalisation urbaine. La métropole, c'est la mise en oeuvre de stratégies de développement économique qui se font évidemment en concertation avec la ville de Montréal. Les liens avec la ville de Montréal sont évidemment essentiels.

La métropole, vous l'avez nommé dans votre introduction, c'est un lieu culturel extrêmement important. C'est un phare très, très, très important avec des événements culturels, des événements sportifs. On n'a qu'à penser au Stade olympique, qui est le lieu d'énormément d'activités sportives, là, qu'on voit depuis 1976, évidemment, et qu'il faut maintenir. La métropole, c'est du développement social, je l'ai nommé tout à l'heure, là, mais où il faut tenir compte aussi de tout l'ensemble des problématiques urbaines et sociales, parce que, je le répète, la métropole, la région métropolitaine, bien, c'est 50 % de la population du Québec, et l'agglomération, l'île de Montréal comme telle est un lieu de convergence. Les gens arrivent à Montréal, il y a énormément d'activités qui ont lieu à Montréal. Alors, la métropole est vraiment le coeur palpitant du Québec.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. M. le député de Rousseau.

M. Thouin : Bien, écoutez, je... Combien il me reste de temps?

La Présidente (Mme Thériault) : 7 min 30 s.

M. Thouin : Combien?

La Présidente (Mme Thériault) : 7 min 30 s.

M. Thouin : O.K. Je vais passer la parole au prochain interlocuteur.

La Présidente (Mme Thériault) : ...du côté du gouvernement. Juste que le député puisse me regarder, que je puisse savoir à qui je passe la parole. Bonjour. M. le député de Dubuc, la parole est à vous.

M. Tremblay : Merci, Mme la Présidente. Mme la ministre, bonjour. Salutations aux distingués collègues. Bonjour à tout le monde. Merci aux gens de la recherche aussi.

Je crois pertinent de nous amener... que la ministre nous parle peut-être de Réflexe Montréal, qui, finalement, est une entente qui aura été signée par le gouvernement précédent, évidemment, une entente-cadre, finalement, qui s'ajoutait, en quelque sorte, à une loi qui était déjà existante, qui confère en quelque sorte un statut particulier à Montréal, la métropole. On a la capitale nationale, on a la métropole. Ça implique aussi, finalement, pour avoir été impliqué au niveau municipal, Mme la Présidente, une entente-cadre comme celle-là, une ventilation, un exercice assez exhaustif d'intégration au niveau des différents ministères qui s'approprient, finalement, la démarche. Et puis, au niveau de l'urbanisme, au niveau des transports, en tout cas, dans les différentes sphères, c'est assez imposant comme démarche. Quand on amorce des démarches comme celle-là, ça implique aussi des coûts, il faut du financement.

Et puis je vous amène tranquillement, donc, quelque part vers les régions. Moi, dans Dubuc, en tout cas, et mon collègue du Lac-Saint-Jean aussi, souvent on voit ces sommes-là comme ceux qui nous écoutent le voient à la télévision, comme étant des sommes puis des investissements qui sont considérables, puis on a souvent l'impression d'être mis à l'écart, en quelque sorte, dans cette démarche-là. Ceci dit, la démarche amène, de façon intéressante aussi, vers des ententes qui sont sectorielles. Toujours pour Montréal, on parle au niveau culturel, au niveau patrimonial. Chez nous comme ici, on parle des églises beaucoup, entre autres. Au niveau de l'itinérance aussi, des ententes sectorielles qui peuvent être profitables.

Comme je vous dis, au niveau des régions, ma question, avec des sous-questions, c'est : Est-ce que la ministre pourrait nous présenter davantage, peut-être plus en détail, pour le bénéfice de ceux qui nous écoutent, en quoi consiste l'entente-cadre? Pourquoi la reconduire? Quels sont les avantages de la reconduire pour l'ensemble du Québec mais aussi pour les régions? J'ajouterai que... en tout cas, si je faisais référence... On a parlé, tantôt, de décontamination. Moi, à la lecture de Projet Saint-Laurent, par exemple, je voyais des pôles d'innovation puis des interventions politiques qui étaient beaucoup plus centrés sur les grands centres, alors que ça nous permet, finalement, de mieux voir qu'on a des modèles aussi en région avec des étincelles, comme ce qui est en train d'émerger avec le fjord, et puis la zone portuaire, et puis des grands projets qui s'avancent aussi.

Alors, c'est un peu ce que j'aimerais entendre de la part de la ministre. Je peux répéter, si vous voulez, mais je pense qu'elle a bien compris. Merci.

La Présidente (Mme Thériault) : Je pense que ce n'est pas nécessaire. Votre question a duré à peu près 3 min 30 s. Il reste un peu moins de quatre minutes pour répondre, Mme la ministre.

• (15 h 50) •

Mme Rouleau : D'accord. Merci, Mme la Présidente. Merci, M. le député. Bien, avec... quand on dit «métropole», ce n'est pas un vain mot, c'est un statut, un statut qui a été... c'est une reconnaissance de statut de métropole, là, depuis 2016. C'est aussi une loi qui est l'entente Réflexe Montréal, une loi qui donne de l'autonomie et des pouvoirs à la ville de Montréal comme métropole, cintrée d'une entente-cadre qui est le Réflexe Montréal. Le réflexe, bien, ça veut dire que, lorsqu'on a des lois, des politiques gouvernementales, on doit penser à la métropole. Est-ce que ça a un impact sur la métropole? Ça veut aussi dire qu'on doit prendre les spécificités de Montréal en compte dans toute l'élaboration des lois, des politiques.

Ça inclut nécessairement, et ça a été une bonne chose que d'y arriver... ça inclut du financement pour aider la métropole à se réaliser. Il y a des transferts inconditionnels qui sont faits à chaque année vers la métropole pour soutenir son développement et son rôle de métropole, des... et un financement qui est ajusté en fonction du PIB. Alors, il y a, par exemple, en... bien, dernièrement, là, en fait, en 2018, il y a eu un transfert de 86,5 millions de dollars qui a été fait, et, en 2019, bien, c'est 88,6 millions de transfert, parce que c'est en lien avec le PIB.

Il y a aussi des ententes sectorielles qui sont faites, des ententes qui sont très importantes, notamment en habitation, développement économique, en immigration, en culture et patrimoine, au niveau des équipements scolaires, où il y a des ententes qui se font, là, des... par exemple, là, on prévoit l'abolition de tarification pour l'usage des infrastructures scolaires sur le territoire.

Et il y a la question de l'itinérance. Puis la question de l'itinérance, bien, c'est un sujet qui est de... À l'heure... En ce moment, un comité est en formation, mais on est en discussion avec la ville de Montréal, là, on attend des réponses de la ville de Montréal dans la création de ce comité-là. Alors, je ne peux pas m'avancer beaucoup plus en termes d'itinérance, sinon que c'est un dossier qu'on suit de très près. J'ai participé, avec la ministre de la Santé, à plusieurs annonces qui ont été faites, là, sur le décompte des itinérants, par exemple. Il y a des enjeux bien particuliers sur l'équité entre les hommes et les femmes en itinérance, par exemple. Mais, si je vous parle d'habitation, bien, déjà dans cette entente sectorielle, bien, il y a 37 % de l'enveloppe de la SHQ, de la Société d'habitation du Québec, qui va vers Montréal pour... en fait, ça permettait une décentralisation, là, des...

La Présidente (Mme Thériault) : Et je vais devoir vous interrompre, Mme la ministre.

Mme Rouleau : Ah! Bon. Je suis désolée.

La Présidente (Mme Thériault) : À moins que vous vous vouliez continuer et qu'on prenne le temps sur le bloc du gouvernement pour la prochaine question?

Mme Rouleau : Non, non. Il y aura d'autres...

La Présidente (Mme Thériault) : Non? D'accord. Donc, je retourne au chef de l'opposition officielle. M. le député de Mont-Royal—Outremont.

M. Arcand : Merci, Mme la Présidente. Écoutez, je n'ai pas tout à fait fini sur la mobilité. Je pense qu'un des enjeux très importants dont on entend parler sans arrêt à Montréal, c'est évidemment le métro qui est bondé et qui arrive à pleine capacité. Et des experts disent même que ça devient un enjeu de sécurité publique.

Il n'y a présentement aucune construction de ligne de métro supplémentaire. Il y a seulement le prolongement de la ligne bleue qui est actuellement en cours, qui va mettre encore davantage de pression sur la ligne... ce qu'on appelle la ligne orange.

Alors, qu'est-ce que vous comptez faire pour assurer la sécurité des usagers? Et qu'est-ce que répond la ministre aux milliers de citoyens qui sont très aux prises avec des problèmes de congestion dans le métro, même, aux heures de pointe? Je sais qu'il y a plusieurs projets à l'étude, vous allez me dire, mais à court terme vous faites quoi?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre. En vous rappelant que la réponse doit être à peu près de durée équivalente à la question.

Mme Rouleau : Alors, merci, M. le chef de l'opposition...

Une voix : ...

Mme Rouleau : Officielle, officielle. Chef de l'opposition officielle, pardon. Je vais l'apprendre. C'est la première fois. Bon. Je vous remercie.

Bien, oui, nous savons pertinemment qu'il y a un problème de congestion de la ligne orange en ce moment, et c'est une situation qui s'est dégradée, là, à travers le temps. Je dois vous dire bien honnêtement qu'il y a des projets qui sont en train de se réaliser, qui vont venir aider à la décongestion. Certains projets vont venir aider partiellement à la décongestion de cette ligne orange. Mais, pour nous, c'est vraiment la grande préoccupation, de décongestionner cette ligne orange et d'y aller de manière très structurée et structurante.

Alors, il y a la ligne bleue qui va venir aider. Il y a le SRB Pie-IX qui va aider, d'autant plus qu'on a l'intention de prolonger le SRB Pie-IX jusqu'à la rue Notre-Dame et pas juste s'arrêter au métro. Il y a ce projet structurant de transport dans la ligne Notre-Dame. Puis sans doute d'autres projets vont se rajouter, parce que c'est un problème, à l'heure actuelle. Et le REM va aider à la décongestion avec les... le REM, qui va être complété, dont la mise en service va démarrer en 2021, là, progressivement, va venir aider à la décongestion de la ligne orange. Les projets qui sont en train de se réaliser vont venir aider à la ligne orange. Et d'autres projets, M. le chef de l'opposition officielle, vont venir aider à la décongestion de la ligne orange, parce que c'est une priorité.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, Mme la ministre. M. le chef de l'opposition officielle.

M. Arcand : C'est juste que je n'ai pas de réponse sur les nouveaux projets. Ce dont la ministre... ce dont elle parle, ce sont les anciens projets du gouvernement, que ce soit le REM, que ce soit le SRB, que ce soit la ligne bleue, etc., donc on n'a pas de projet comme tel.

Le boulevard Cavendish, est-ce que, pour vous, c'est quelque chose qui doit être fait rapidement également pour désenclaver tout ce secteur-là?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

M. Arcand : Je pense que, quand vous étiez dans une autre formation politique à Montréal, ça faisait partie des priorités de Montréal. Est-ce que vous êtes d'accord avec le fait que ça devrait faire partie aussi des priorités?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Absolument. Oui, Mme la Présidente, et merci. Dans le... Bien, je vais revenir sur la décongestion de la ligne orange. Nous voulons analyser, par exemple, le prolongement du kilomètre orange jusqu'à Bois-Franc, entre Côte-Vertu et Bois-Franc. C'est certainement un élément qui va venir décongestionner le reste de la ligne orange. Alors, c'est ce que... on se met sur ce... nous sommes en train de le réaliser. Concernant...

M. Arcand : Mais ce dont je vous parle, c'est Cavendish.

Mme Rouleau : Concernant Cavendish... Oui, mais c'était pour répondre aussi à votre autre question, parce qu'il ne faut pas penser qu'il n'y a que les projets que vous avez mis sur la table qui sont en réalisation. On est en train de compléter un plan de décongestion fort important pour la région métropolitaine. Et, pour ce qui est de Cavendish, qu'on appelle allègrement Cavendish-Cavendish, là, que vous connaissez bien aussi, oui, oui, il faut ce prolongement, mais vous savez aussi, parce que vous êtes député de ce secteur-là, que c'est aussi lié au fédéral et aussi lié au Canadien Pacifique, qu'on nomme aussi Dieu.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, Mme la ministre. M. le député.

• *(16 heures)* •

M. Arcand : Bien, elle a des projets... La ministre a des projets, mais on ne les sait pas. Puis elle dit : Ils sont en réalisation, mais ils ne sont pas dans le budget. Alors, à un moment donné, c'est difficile de croire, très franchement, qu'à Montréal c'est une très grande priorité. Vous avez mis de l'argent pour la décontamination dans l'est de Montréal, ça, c'est clair, c'est budgété, et ainsi de suite, mais ce n'est pas très clair pour le reste.

Maintenant, je voudrais revenir sur la question de Réflexe Montréal. Et la première question que j'aimerais vous poser par rapport à ça, c'est que... D'abord, avant de parler comme tel de Réflexe Montréal, je voudrais vous parler d'une rencontre que le premier ministre, à l'époque où il était chef de la CAQ, où il n'était pas premier ministre, à ce moment-là, a eue aux dernières assises de l'Union des municipalités du Québec. Il a dit qu'il voulait revoir la gouvernance de la Communauté métropolitaine de Montréal pour donner plus de poids aux villes de couronne face aux villes de l'île... aux arrondissements de l'île de Montréal.

Alors, est-ce que vous avez discuté de ces questions-là? Est-ce que vous êtes d'accord avec le premier ministre pour revoir la gouvernance? Il a même dit, à un moment donné : Ce n'est pas nécessaire qu'à la CMM, à chaque fois, que ce soit la mairesse ou le maire de Montréal, dans certains cas, là... ce n'est pas nécessaire que ce soit à chaque fois cette personne-là qui préside à la CMM ou à la Communauté métropolitaine de Montréal.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, M. le chef de l'opposition. Mme la ministre.

Mme Rouleau : Merci, Mme la Présidente. Merci, M. le chef de l'opposition officielle. Bien, la gouvernance n'est pas à l'ordre du jour, parce que ce qui ressort de l'exercice, depuis que nous sommes en place, là, depuis le mois d'octobre, c'est qu'avec la communication, avec les discussions que nous avons et le travail de collaboration qui se fait de manière très importante avec les municipalités on ne ressent pas le besoin d'aller ouvrir la gouvernance et de transformer les choses.

Je rencontre de manière régulière les maires, et on discute beaucoup, on arrive... Puis là, bien, il a fallu, d'ailleurs... tu sais, on a beaucoup travaillé ensemble pour mettre en place les mesures d'atténuation, là, parce qu'ils étaient extrêmement inquiets. Et ils sont beaucoup moins inquiets qu'ils ne l'étaient parce qu'ils voient de l'action, ils voient de l'écoute aussi. Et il n'y a pas de questionnement, là, à l'heure actuelle, sur : Faut-il transformer la gouvernance de la CMM?

La CMM est très importante dans son rôle de planification régionale. On a des instances qui sont importantes, la CMM, l'ARTM, et chacune joue son rôle. Les maires sont impliqués dans ces organisations-là, disent leur mot, disent ce qu'ils ont à dire, ils et elles. Et en ce moment ça va plutôt bien.

La Présidente (Mme Thériault) : Parfait. Merci. M. le chef de l'opposition.

M. Arcand : Donc, ce que vous me dites, c'est que ça ne se fera pas, c'est que ce que le premier ministre a dit, c'est quelque chose qui ne se fera pas. Est-ce que vous n'êtes pas inquiète, parfois inquiète lorsque, par exemple, le premier ministre dit ça, vous avez une vice-première ministre qui parle de la classe moyenne qui se retrouve dans les banlieues qui doit être priorisée, vous avez le ministre des Transports qui, lui, dès qu'il a été nommé ministre des Transports,

la première chose qu'il a faite, ça a été d'aller à Longueuil, rencontrer la mairesse de Longueuil et lui dire : Écoutez, ça va aller jusqu'à Saint-Hubert très bientôt, c'est une grande priorité, etc.? Bon, ça ne vous inquiète pas, comme représentante et qui devez défendre au Conseil des ministres la ville de Montréal et la région métropolitaine? Vous n'êtes pas inquiète de cette attitude-là de la part du gouvernement?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Je comprends mal la question du chef de l'opposition officielle, là. Si c'est de savoir si la métropole a sa place au sein du gouvernement, bien sûr, bien sûr, parce que, je le répète encore, la métropole, c'est le coeur économique, la région métropolitaine, c'est 50 % de la population. Le Conseil des ministres est constitué de ministres qui vivent dans la région métropolitaine ou à Montréal, alors ils connaissent très, très bien la situation. Et il y a des discussions, des rencontres de travail très régulières avec mes collègues ministre du Développement économique et de l'Innovation, ministre des Finances, le président du Conseil du trésor, le ministre de l'Environnement, ministre du Tourisme, ministre de la Culture, le premier ministre aussi, puis pour ne nommer que ceux-là, parce que tout le monde a à coeur le développement et le bien-être de la métropole.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. M. le...

M. Arcand : Donc, vous croyez à ce qu'on appelle le Réflexe Montréal, ce qu'on a adopté comme loi en tant qu'ancien gouvernement. Et, moi, ma question par rapport à ça, c'est de vous demander : Dans les projets de loi que votre gouvernement a déposés depuis le mois d'octobre, depuis votre arrivée au pouvoir, est-ce que vous pouvez nous dire, dans ces projets de loi, quels sont les projets de loi dans lesquels le Réflexe Montréal doit s'appliquer? Le Réflexe Montréal, comme vous le savez, c'est que vous avez l'obligation de tenir compte de la région métropolitaine dans l'adoption de vos projets de loi lorsque vous présentez un projet de loi, c'est la reconnaissance d'une situation particulière pour Montréal.

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Bien, la reconnaissance de Montréal, oui, dans les projets de loi qui sont discutés, il y a toujours une reconnaissance de Montréal pour chacun des projets de loi. Chacune des politiques qui est amenée, il y a constamment ce réflexe et cette discussion, effectivement.

M. Arcand : Est-ce que vous voyez... Dans, par exemple, le projet de loi sur la laïcité, est-ce que vous voyez un Réflexe Montréal dans ce cas-là?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Bien, la question de la laïcité, c'est une question du gouvernement du Québec, c'est pour l'ensemble des Québécois, c'est une question qui relève de l'État du Québec, qui concerne l'État, et le projet de loi vise simplement à distinguer la religion de l'État, tout simplement.

La Présidente (Mme Thériault) : M. le chef de l'opposition.

M. Arcand : C'est parce que, quand on parle de Réflexe Montréal, quand on parle d'impacts socioéconomiques, sociologiques sur la métropole, le gouvernement du Québec, lorsqu'il fait ses projets de loi, doit en tenir compte. Donc, vous dites : Le projet de loi n° 21, par exemple, c'est un projet de loi sur lequel le gouvernement n'a pas à se pencher sur... n'a pas à tenir compte, si on veut, d'une réalité particulière à Montréal par rapport à l'ensemble du Québec.

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Bien, je vous rappellerais des paroles de la mairesse de Montréal, Valérie Plante, qui a voulu justement remettre les pendules à l'heure lorsqu'il a été dit qu'il fallait une clause spéciale pour Montréal dans le cas de la laïcité, où elle dit : «"Je ne sais pas d'où ça sort. J'avoue qu'hier j'étais un peu troublée de voir tous les partis, dont la CAQ, mais également les oppositions dire qu'il n'y a pas de 'clause Montréal'. Je n'ai jamais demandé ça. Je trouve ça un peu ordinaire parce que c'est un débat qui s'enflamme rapidement", a indiqué la mairesse dans une mêlée de presse...» C'était le 18 avril dernier.

La Présidente (Mme Thériault) : ...chef de l'opposition officielle.

M. Arcand : Donc, pour le projet de loi sur la laïcité, il ne devrait pas y avoir de Réflexe Montréal. Projet de loi sur l'immigration?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Mais ce que je vous ai dit, M. le chef de l'opposition officielle, c'est qu'il y a un réflexe Montréal. Vous prétendez qu'il n'y a pas de réflexe. Avoir un réflexe ne veut pas dire d'avoir une loi spéciale pour Montréal, parce

que Montréal fait partie du Québec aussi, mais le réflexe, c'est de tenir compte des spécificités, effectivement, de Montréal. Mais Montréal fait partie du Québec. Donc, il y a ce réflexe.

La Présidente (Mme Thériault) : M. le chef de l'opposition officielle.

M. Arcand : Sur le cannabis, par exemple, est-ce que vous voyez quelque chose? On dit, par exemple, qu'il y a des locataires, que les locataires, par exemple, à Montréal, si un propriétaire décide qu'ils n'ont pas droit de fumer, ils ne peuvent pas dans l'espace public en vertu de votre projet de loi, ils ne pourront pas non plus nulle part. Est-ce qu'il n'y a pas une réalité, là, qui doit s'appliquer?

Mme Rouleau : Bien, j'imagine que vous avez, M. le chef de l'opposition officielle, eu l'occasion de poser les questions au ministre délégué de la Santé, qui est responsable de ce dossier. Vous avez dû largement lui en poser, sinon... J'imagine...

• *(16 h 10)* •

Une voix : ...

Mme Rouleau : Bon, mais j'imagine que les questions ont été posées. Mais, lorsque des projets de loi sont discutés, oui, le Réflexe Montréal est appliqué. D'ailleurs, il y a eu certaines applications, là, certains... bien, certains, si je peux dire, là, entre guillemets, adoucissements à ce... au projet de loi pour justement répondre à cette spécificité de Montréal. Mais toujours est-il que la loi sur le cannabis, bien, c'est de faire en sorte que les jeunes ne soient pas... c'est la protection des jeunes, c'est ça qui est visé d'abord, et puis il y a beaucoup de jeunes à Montréal.

La Présidente (Mme Thériault) : ...la parole à l'opposition officielle.

M. Arcand : Bien, c'est parce que je vous ai posé comme question, essentiellement, là : Est-ce que, dans l'ensemble de projets de loi que vous avez déposés à l'Assemblée nationale depuis, en fait, le début de la session, là, depuis la fin novembre, est-ce qu'il y a un projet de loi dans lequel on tient compte du Réflexe Montréal? Est-ce qu'on tient compte... Ça ne veut pas dire un statut spécial nécessairement, mais ça veut dire de tenir compte de la réalité montréalaise. Vous êtes ministre responsable de Montréal, donc vous devriez... J'imagine qu'il doit y avoir... Sur l'ensemble de projets de loi qui ont été faits, vous devriez être capable de me dire quels sont les projets de loi dans lesquels, quand le gouvernement a élaboré ces projets de loi là, il y a un réflexe Montréal et on a tenu compte de façon spécifique, dans ce projet de loi là, de la réalité montréalaise.

La Présidente (Mme Thériault) : Et il vous reste 45 secondes pour répondre, Mme la ministre.

Mme Rouleau : Dans les commissions parlementaires, déjà il y a ce réflexe qui est appliqué. Il y a en ce moment la ministre de la Culture qui est en train de développer un nouveau projet de loi qui... une stratégie sur le... l'architecture, qui implique nécessairement la ville de Montréal. Le réflexe, il est présent, et je peux vous assurer que je... avec l'ensemble de l'équipe et avec notre sous-ministre adjointe, nous faisons en sorte que ce réflexe soit toujours établi dans chacune des discussions et des projets de loi.

La Présidente (Mme Thériault) : Et ceci met fin au bloc d'échange. Avant de céder la parole à un membre du gouvernement, je veux simplement mentionner que le chef de l'opposition officielle doit quitter pour un événement heureux. Sa fille accouche cet après-midi. Donc, on vous transmet nos félicitations.

Sans plus tarder, je vais me tourner du côté du député du Lac-Saint-Jean pour vous mentionner que votre bloc est d'une quinzaine de minutes, comme les autres blocs qui suivront. M. le député, la parole est à vous.

M. Girard (Lac-Saint-Jean) : Alors, merci, Mme la Présidente. Félicitations au chef de l'opposition officielle!

Alors, je tiens à saluer mes collègues de l'Assemblée nationale. J'aimerais aussi saluer Mme la ministre déléguée aux Transports et responsable de la Métropole et de la région de Montréal et aussi tout le personnel, parce que je sais que vous êtes accompagnée du personnel, qui travaille très fort, au niveau de la métropole.

Moi, Mme la ministre, je vais changer un peu de sujet. J'aimerais ça m'entretenir avec vous de développement durable ainsi que des objectifs de la métropole à ce niveau-là. Je pense que c'est important d'en parler. Puis j'en profite aussi, Mme la Présidente, pour remercier... Quand même, quelqu'un d'une région ressource, d'avoir la chance de pouvoir discuter, parler de la région... de notre métropole, je pense, c'est important. Donc, je vais y aller.

En 2016, je sais que, Mme la Présidente, l'administration montréalaise avait adopté un troisième plan de développement durable de la collectivité montréalaise, ce qu'on appelait le plan Montréal 2016-2020, puis celui-ci, bien, c'était de reconnaître le travail collectif qui a été réalisé au cours de la dernière décennie pour faire de Montréal une métropole durable. Et, à cet effet, bien, la croissance démographique montréalaise nous fait revoir les défis qui se présentent mais aussi les solutions.

Donc, suite à ce plan de développement durable, il y a quand même des cibles, plusieurs cibles principales et diversifiées pour procéder à la transformation de Montréal en une métropole durable, puis j'aimerais quand même prendre le temps, là, de parler de ces cibles-là et de les énumérer. On sait aussi que, comme cible, bien, on a de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la communauté montréalaise de 30 % d'ici 2020, par rapport à 1990, et de 80 % d'ici 2050.

Puis je suis content d'en parler parce que ça vient aussi en lien avec Transition énergétique Québec, entre autres, avec le programme Roulez vert au niveau de l'énergie et des ressources naturelles, donc c'est quand même un bon côté. On sait aussi qu'on a atteindre la norme canadienne de la qualité de l'air ambiant en matière de concentration de particules fines d'ici 2020, on en parle de plus en plus, et on parle aussi d'une moyenne triennale des concentrations moyennes annuelles, et une autre cible aussi qui était d'atteindre une part modale. En fait, quand on parle de modal, c'est un langage de transport, hein, c'est des indices, indicateurs qui servent à mesurer le déplacement. Donc, atteindre une part modale, à la pointe du matin, de 55 % pour les déplacements à pied, à vélo ou en transports en commun d'ici 2021. Donc, encore une fois, on parle... on peut venir avec Transition énergétique Québec, tout ça.

On a aussi rétablir une consommation d'énergie équivalente ou inférieure à celle de 1990 dans les bâtiments des secteurs commercial et institutionnel. Donc, je trouve ça intéressant, Mme la Présidente, parce qu'aussi on a, dans nos programmes, une transition innovante d'efficacité énergétique pour les entreprises aussi au niveau des changements.

On parle aussi d'augmenter de 30 % le nombre de certifications environnementales ou d'adhésions à des programmes environnementaux volontaires à Montréal d'ici 2020, par rapport à 2010.

On a aussi augmenter l'indice de canopée de 20 % à 25 % d'ici 2025. Je ris parce que c'est quand même quelque chose d'important. On sait que la canopée, c'est l'étage supérieur de la forêt, et Montréal a quand même une forêt, on parle de forêt urbaine. Puis c'est important parce que c'est des indices qui nous aident à avoir une référence pour évaluer l'ampleur de la forêt urbaine puis la mesurer dans le temps puis en même temps aussi ça nous permet de cerner les sites où il faut planter en priorité des arbres afin aussi d'éviter des îlots de chaleur. On a connu, hein, cet été, des vagues de chaleur importantes. Donc, quand même, la forêt urbaine fait partie, là, de la métropole, puis c'est quelque chose d'important, puis aussi ça crée un genre de biodiversité, aussi.

Il y a aussi... En termes d'aires protégées, on parle d'accroître, à moyen terme, de 10 % du territoire, O.K., la part des aires protégées. Puis, juste comme ça, là, j'ai vérifié un petit peu, d'après un registre, là, sur l'île de Montréal, en pourcentage, vraiment, sur l'île de Montréal, on parle de 3,97 % du territoire. On en dénombre 16, 16, et c'est 20 kilomètres carrés. C'est sûr et certain que, si on s'en va dans Montréal, bien, là ça augmente aussi, aux alentours de Montréal, il y a des aires fauniques, on sait qu'il y a des refuges d'oiseaux migrateurs. C'est quand même quelque chose qui est intéressant.

Il y avait aussi atteindre les objectifs gouvernementaux de valorisation des matières recyclables, 70 %, et des matières organiques, 60 %, d'ici 2020. Donc, on en a parlé beaucoup aussi, au niveau du recyclage, de recycler toutes... plein de matières.

Et quelque chose qui est quand même assez important quand on parle de municipalités, de villes : réduire de 20 % l'eau potable produite par les usines de Montréal entre 2011 et 2020. Ça a des impacts énormes, énormes au niveau des coûts, au niveau des municipalités. Donc, c'est quand même une cible qui est importante.

Mais tout ça, c'est dans un esprit de développement durable, on parle de... Tu sais, on sait que le message, en ce moment, des environnementalistes se veut de plus en plus urgent. Et puis l'année 2018-2019, bien, a été marquée par beaucoup de mouvement international pour l'environnement. Il y a des sondages aussi qui démontrent que les Québécois ont à coeur l'environnement, tu sais, on voit ici des sondages de plus en plus, puis je sais aussi que c'est, au niveau des préoccupations des Québécois face aux changements climatiques, de plus en plus important aussi. Puis ça démontre aussi que c'est bel et bien dans notre quotidien, en ce moment, le développement durable, tout ce qu'on peut faire individuellement. Puis on parle aussi... En tant que peuple, on sait qu'on adhère à des courants aussi de pensée qui sont axés, entre autres, sur l'éducation, c'est important, à l'environnement et au développement durable.

Donc, moi, Mme la ministre, en fait, ce que j'aimerais... Je sais que vous avez toujours accordé une grande importance au développement durable, tout au long de votre carrière, puis j'aimerais juste savoir un peu que feriez-vous en ce sens pour la métropole. Je sais que vous avez quand même des programmes là-dessus. Merci.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, M. le député du Lac-Saint-Jean. Mme la ministre.

• *(16 h 20)* •

Mme Rouleau : Alors, merci beaucoup, M. le député de Lac-Saint-Jean. Je sais aussi que vous êtes très sensible à tout ce qui est environnement, puis, oui, je le suis, moi aussi. Et puis l'événement qui vient de se produire, les inondations, là, qu'on connaît, à l'heure actuelle, sont un reflet très concret, là, de ce que... des changements climatiques et de l'importance qu'il faut accorder à l'environnement, aux gestes et les petits gestes comme les grands gestes aussi. Ça doit se traduire dans l'aménagement, l'aménagement de nos villes, de nos régions, ça doit se traduire par des projets liés, par exemple, à la trame verte et bleue, qui est financée à la CMM, qui permet de réaliser de très beaux projets soit de transport actif, de pistes cyclables ou différents projets qui vont permettre d'améliorer la qualité de vie des gens.

C'est quand même des investissements, là, de la part du gouvernement, de 30 millions de dollars, qui sont fort importants et qui permettent de modifier adéquatement le milieu bâti ou d'adapter le milieu bâti, de protéger le milieu naturel. Il y a la plage de l'est qui fait partie de ça. Qui l'eût cru? On va pouvoir se baigner dans l'est de Montréal. Moi, je pense que c'est un geste environnemental plutôt fort, parce qu'il y a quelques années... ça fait déjà quelques années, là, que ce projet-là est en route, et puis, lorsque j'ai parlé... Et, une plage dans l'est, pourquoi pas? J'ai vu plein de sourires un peu narquois autour, et il y a des gens qui disaient : Ouf! Jamais, jamais ça ne pourra se réaliser. Mais ça peut se réaliser lorsqu'on y croit, lorsqu'on veut agir et lorsqu'on met en place des actions concrètes. Et, parmi ces actions, bien, je peux parler, par exemple, là, de ce qu'on a annoncé dans le budget, le 100 millions d'investissement pour la décontamination des sols dans l'est de Montréal, mais pas seulement dans l'est de Montréal, parce que, juste auparavant, on avait confirmé une somme de 75 millions de dollars pour la décontamination pour l'ensemble de la ville de Montréal... de l'île de Montréal, en fait, donc plus à l'ouest, des projets de décontamination qui permettent de réaliser qu'on peut transformer un passif en actif.

Parce que c'est ça aussi, l'environnement, c'est de faire en sorte, là, de transformer un milieu de vie. Et, quand on regarde des territoires, là, plutôt gris et ternes qui étaient morts, où il y avait peu d'intérêt, bon, de développement ou peu... où une population pouvait avoir une qualité de vie mièvre, je dirais, si on pose des gestes, puis ça se traduit, bien, en volonté politique, ça se traduit en argent sonnant, comme ce 100 millions, première phase, là, pour l'est de Montréal... Parce que, je le répète, c'est un secteur qui a tellement été ignoré pendant des décennies dans tous les gouvernements précédents. Alors, ça fait partie des gestes concrets à mener pour améliorer la qualité de vie, avoir une vision d'avenir, qui vont permettre à nos enfants d'avoir un milieu de vie adéquat, parce qu'il y a des secteurs où, malheureusement, on a comme indicateur que des gens, parce qu'ils vivent dans un secteur, vont vivre moins longtemps qu'ailleurs. Puis c'est le cas dans l'est de Montréal, par exemple. Et ça, je trouve ça extrêmement troublant, qu'on n'ait pas agi là-dessus avant ça. 10 % d'espérance de vie de moins, là, parce que tu vis dans un secteur, c'est assez important. Alors, on agit, c'est de l'action, c'est de l'action, et de manière, je dirais... On dit que nous sommes un gouvernement pragmatique. Alors, c'est tout le pragmatisme dans son sens le plus noble. C'est d'agir dans ce sens.

Il y a toutes sortes de dossiers sur lesquels on travaille aussi, parce qu'il y a celui de la récupération et du recyclage. C'est un domaine que je connais assez bien, j'ai longtemps été impliquée dans ce domaine-là. Il fut un temps où, au Québec, on était vraiment des champions. On avait... Au niveau du tri à la source, au niveau de nos centres de tri, au niveau de nos usines, on était vraiment très, très bons. Et puis est arrivé, bon, un marché, là... C'est l'histoire du marché de l'offre et de la demande. À un moment donné, bien, on a laissé aller un petit peu la qualité de nos matières puis on l'a envoyé outre-mer, c'est allé vers la Chine, qui nous demandait ça, et puis on y trouvait notre compte, et on a cessé de produire des matières dites secondaires, là, qui peuvent être réintroduites dans le processus de fabrication, on a cessé de produire des matières de qualité. Et là, bien, on prend... on s'est retrouvés, là... on a tous constaté que nos centres de tri étaient hypercongestionnés, plus que la région métropolitaine. Alors, on a investi dans nos centres de tri pour corriger cette situation-là puis revenir à des niveaux de qualité qui vont faire qu'il y aura aussi développement économique, parce que... développement économique toujours lié à l'environnement, puisque les matières sont réintroduites dans le processus de production. Alors, c'est quelques exemples.

Puis, bon, quand je parle des centres de tri, bien, on investit dans la biométhanisation aussi. Toutes les matières ne peuvent pas être recyclées. Il y a une partie qui peut servir en termes de... énergétique. Alors donc, on investit de ce côté-là. Et puis...

La Présidente (Mme Thériault) : ...de conclure. Il vous reste 10 secondes.

Mme Rouleau : 10 secondes? Je vous remercie beaucoup de votre question.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, Mme la ministre. Je vais maintenant du côté du deuxième groupe d'opposition. M. le député de Rosemont, vous avez environ 14 minutes.

M. Marissal : 14 minutes. Merci. Merci, Mme la Présidente. Chers collègues, Mme la ministre.

D'abord, avant de commencer mes questions, une petite pensée pour nos concitoyens et concitoyennes de Montréal en particulier, ceux du Québec aussi, qui souffrent des inondations, mais il y en a quelques-uns aussi à Montréal, en particulier dans l'ouest, dans mon ancien quartier d'Ahuntsic aussi. Alors, de tout coeur avec ces gens, qui n'en ont pas fini avec la flotte ce printemps.

Mme la ministre, je vais commencer par Airbnb. Et, comme je n'ai pas beaucoup de temps, je vais essayer de faire ça vite, et je vous demanderais d'avoir la même attitude dans vos réponses, si cela est possible. Comme ça, on aura davantage de terrain à couvrir.

La Présidente (Mme Thériault) : Alors, je m'excuse, pour les rappels au règlement, vous pouvez me laisser faire mon travail, M. le député, ça va me faire plaisir.

M. Marissal : Oui, d'accord, Mme la Présidente. C'est vrai.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. À votre question. Allez-y.

M. Marissal : Alors, je n'ai pas besoin de refaire le portrait, là, de Airbnb, il suffit de dire que, seulement pour Montréal, le nombre d'offres, la croissance annuelle du nombre d'offres d'Airbnb est de 21 %. 21 %. C'est affolant.

Vous êtes la ministre... La ministre est responsable de Montréal... Pardon, je vais y arriver. La ministre responsable de Montréal a-t-elle un plan? Et quel est ce plan pour stopper la progression fulgurante d'Airbnb, qui est en train de prendre d'assaut littéralement les quartiers centraux de Montréal?

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. Mme la ministre.

• *(16 h 30)* •

Mme Rouleau : Alors, merci beaucoup. Merci pour votre question, M. le député de Rosemont. Bien, évidemment, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation travaille en étroite collaboration avec la ville de Montréal sur ce dossier, qui, bon, préoccupe les esprits, c'est certain, mais, le zonage, en fait, la responsabilité appartient à la ville de Montréal et à la métropole, à qui certains... qui a des pouvoirs de par son rôle de métropole. Alors, c'est donc une collaboration qui est établie avec le ministère du Tourisme aussi pour vérifier, en fait, assurer... Ce qu'on veut établir, là, c'est un certain

cadre réglementaire qui pourra permettre... aider la ville de Montréal dans son rôle, son propre rôle réglementaire, là, de zonage.

La Présidente (Mme Thériault) : M. le député de Rosemont.

M. Marissal : ...de quel cadre réglementaire parle-t-on?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Le zonage relève de la municipalité, alors la ville est responsable de son zonage, et le ministère des Affaires municipales travaille notamment, en ce moment, avec la ministre du Tourisme pour établir un cadre réglementaire qui pourra aider la municipalité, les municipalités avec cette... Oui, on peut voir une certaine prolifération, là, d'Airbnb dans certains secteurs.

La Présidente (Mme Thériault) : M. le député de Rosemont.

M. Marissal : ...Mme la Présidente, de la ministre responsable de la Métropole si Airbnb, dans sa phase expansionniste, à Montréal en particulier, est un atout économique, comme certains voudraient le croire, ou une menace, en particulier dans le cadre d'une crise du logement et de la raréfaction des logements.

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Alors, il y aura un règlement qui sera déposé prochainement par la ministre du Tourisme, par madame... en fait, par Mme la ministre du Tourisme pour répondre à cette question. Mais là, lorsque vous parlez de développement économique, là, on est dans la réglementation, cadre réglementaire pour aider les municipalités dans l'application.

La Présidente (Mme Thériault) : M. le député de Rosemont.

M. Marissal : Merci pour la réponse courte. Parlons du projet de loi n° 21, qui a semé l'émoi à Montréal, et en particulier à l'hôtel de ville de Montréal. Et je ne parle pas de certains débordements qu'il a pu y avoir dans d'autres coins de l'île, là, mais les élus de Montréal sont alertés par ce projet, ils l'ont fait savoir au gouvernement, ils ont voté une déclaration à l'hôtel de ville. Je rappelle qu'ils sont dûment élus. Je voudrais savoir de la ministre responsable de Montréal : Comment va-t-elle se comporter, puisqu'elle est le lien direct entre le gouvernement et les élus de Montréal?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : À titre de ministre et à titre de personne, je me comporte très bien, et très bien aussi avec les élus montréalais, qui ont pris une décision, qui ont voulu conjointement faire une déclaration, mais c'est un projet de loi qui vise simplement à séparer, à distinguer clairement la religion de l'État.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. M. le député de Rosemont.

M. Marissal : Oui. La ministre responsable de la Métropole a eu une vie politique avant, elle était notamment mairesse d'un arrondissement à Montréal, et à ce titre elle a participé, au mois d'août, le 27 août 2013, à un vote unanime du conseil de Montréal condamnant le projet du précédent gouvernement de ce qu'on avait appelé la charte des valeurs, une déclaration qui a été comparée, d'ailleurs, à celle qui vient d'être votée par Montréal. Cette résolution disait : «Que le conseil municipal affirme son soutien aux objectifs universels prônés par la laïcité inclusive afin de construire un espace public qui soit à l'image du Montréal et du Québec du XXIe siècle afin de rassembler les Montréalais de toutes [les] convictions et de toute origine.»

Je voudrais savoir qu'est-ce qui a changé depuis 2013 pour que la ministre, maintenant, appuie le projet de loi n° 21, qui est décrié par la classe élue à Montréal?

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. Mme la ministre.

Mme Rouleau : Alors, merci beaucoup pour votre question. J'ai adoré mon passage comme mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, d'ailleurs. Tout aussi heureuse de mon rôle comme ministre de la Métropole et députée de Pointe-aux-Trembles.

L'actuel projet de loi est un projet de loi tout à fait modéré, qui est accepté par une très large majorité des Québécois et de Montréalais, parce que j'ai l'occasion de discuter avec de nombreux Montréalais de toutes origines culturelles, d'ailleurs. Et on a pu prendre connaissance d'un sondage, là, dernièrement, qui dit que les Montréalais sont majoritairement en faveur de cette loi-là.

Alors, moi, je suis d'accord avec la loi, je suis d'accord à ce que l'État et la religion soient distingués. Et, dans ce cas-ci, il s'agit de personnes qui sont... la distinction qui est faite, c'est pour les personnes qui sont en autorité, tout simplement.

Et, quand on parle de l'État, l'ensemble de l'État, avec les dizaines de milliers d'employés de l'État, bien, c'est une très faible minorité qui pourrait être touchée. De plus, dans cette loi, qui me semble modérée et bien ajustée, il y a aussi une clause grand-père qui fait qu'en fait il n'y a personne qui est touché.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. M. le député.

M. Marissal : Parlant de sondage, là, je voudrais rappeler à la ministre qu'il y a une majorité de Montréalais et de Montréalaises qui sont pour la ligne rose aussi. Si on commence à prendre des décisions avec les sondages, on va avoir des discussions intéressantes ici en ce qui concerne la métropole.

J'aimerais savoir de la ministre quelle est la différence fondamentale entre son opposition au projet de loi du précédent gouvernement péquiste et même le précédent, précédent, et le projet de loi que son gouvernement dépose aujourd'hui.

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Bien, lorsque vous dites qu'il y a une majorité de Montréalais qui ont voté pour un type de transport collectif, je pense que la majorité des Montréalais veulent du transport collectif, et ce n'est pas une question de couleur.

M. Marissal : Je parlais des sondages...

La Présidente (Mme Thériault) : M. le député, M. le député de Rosemont...

M. Marissal : ...mais là n'est pas mon...

Mme Rouleau : Vous avez parlé de sondage.

La Présidente (Mme Thériault) : M. le député de Rosemont, je vous demanderais de ne pas interrompre la ministre. À date, ça allait bien. Et normalement vous devez attendre que je vous donne le droit de parole.

Mme la ministre, complétez votre réponse, s'il vous plaît.

Mme Rouleau : Alors, moi, je pense réellement que c'est un débat qui, prochainement, sera derrière nous, parce que c'est un projet de loi qui est très modéré, qui est accepté, qui fait... vraiment, il y a une majorité de gens qui sont d'accord avec ce projet de loi, qui tient compte des valeurs québécoises dans son ensemble.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. M. le député.

M. Marissal : Oui, merci, Mme la Présidente. Les discussions qu'on a eues ou qu'on a pu avoir dans l'étude des crédits, notamment avec le... Je change de sujet. J'aurais dû l'annoncer, que je changeais de sujet, Mme la Présidente. Les discussions qu'on a pu avoir, notamment avec le président du Conseil du trésor, portaient à croire — et j'ai revu une des réponses qu'il m'avait faites il y a deux semaines — qu'on allait plutôt opter pour la solution de prendre de l'argent fédéral inutilisé par Montréal pour le canaliser vers Québec, notamment pour le projet de tramway.

Est-ce que la ministre comprend la même chose que j'ai comprise de la part du président du Conseil du trésor?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

• *(16 h 40)* •

Mme Rouleau : On parle de transport collectif, on parle de financement du transport collectif et de mise en place... on veut réaliser ce transport collectif, qui est essentiel pour le Québec, autant à Québec que pour la région métropolitaine. Le président du Conseil du trésor a été nommé à ce poste parce qu'il a toutes les compétences et le savoir pour jauger les différentes enveloppes, parce que vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a différentes enveloppes. Alors, il ne s'agit pas de dire : On en enlève à un pour en donner à l'autre, il s'agit de réaliser les projets de transport collectif, autant pour la région métropolitaine que pour Québec.

La Présidente (Mme Thériault) : M. le député. En vous mentionnant qu'il reste deux minutes.

M. Marissal : Est-ce que la ministre est à l'aise avec l'hypothèse que l'on puisse prendre de l'argent pour le moment inutilisé par Montréal, qui venait du fédéral dans un mode de calcul prévu, et qu'on transfère cet argent vers Québec?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Mais je ne pense pas, M. le député de Rosemont, qu'il y ait de l'argent flottant comme ça qui soit inutilisé. Il y a des projets à réaliser, il y a des enveloppes qui existent du gouvernement du Québec, du gouvernement fédéral, et nous avons des projets à réaliser. Je pense que vous êtes d'accord avec moi que ces projets sont à réaliser.

La Présidente (Mme Thériault) : M. le député de Rosemont.

M. Marissal : On est d'accord, en effet, là-dessus. Le chef de l'opposition officielle a vaillamment tenté de savoir, tout à l'heure, de quels nouveaux projets en transport collectif on parlait dans le plan de développement du nouveau gouvernement. Il a essayé vaillamment, mais il n'a pas eu beaucoup de réponses. En tout cas, moi, je n'en ai pas entendu beaucoup. Je vais poser la question autrement. Puis là, de grâce, ne me parlez pas de la ligne bleue, là. J'ai 52 ans, puis, la ligne bleue, on en parlait, j'étais à l'école primaire. Ce n'est pas un nouveau projet. Comme moi, d'ailleurs, je ne suis pas tout à fait nouveau. Est-ce que... Je vais vous poser la question autrement : Avec quel budget la ministre de la Métropole travaille-t-elle en vue de nouveaux projets de transport collectif?

La Présidente (Mme Thériault) : Et vous avez 25 secondes pour répondre à la question.

Mme Rouleau : 25 secondes seulement, Mme la Présidente? Ce n'est pas beaucoup. Ce que je peux vous répondre, M. le député de Rosemont, c'est que ces projets seront réalisés. Je n'ai pas le temps de vous en dire plus.

La Présidente (Mme Thériault) : Et ceci met fin au bloc d'échange. Donc, je vais me tourner du côté du gouvernement et je vais reconnaître la vice-présidente de la commission. Mme la députée de Verchères, la parole est à vous pour environ aussi 14 quelques minutes.

Mme Dansereau : Merci, Mme la Présidente. Mmes, MM. les députés, l'équipe et Mme la ministre. Mme la ministre, je veux vous parler de stratégie maritime et de pôles logistiques.

Le développement de pôles constitue l'un des 18 axes d'intervention de la Stratégie maritime, lancée le 29 juin 2015. Il s'inscrit dans un contexte de concurrence provenant d'autres projets logistiques implantés ou en discussion dans le Nord-Est ou le Midwest américain, sans oublier l'Est du Canada, tout en voulant profiter de la croissance du commerce international, propulsé par différents accords internationaux.

Parallèlement, l'industrie se mesure à la concentration du nombre d'armateurs qui cherchent à optimiser leurs opérations par le contrôle de coûts et l'appropriation de la desserte de nouvelles lignes maritimes. À ce jour, deux pôles ont été retenus, soit Vaudreuil-Soulanges, dans la municipalité des Cèdres, et à Contrecoeur, lié au projet d'agrandissement de l'Administration portuaire de Montréal. Une enveloppe de 400 millions sur cinq ans a été annoncée pour l'implantation, soit 300 millions du fonds Capital Logistique Québec et 100 millions, afin de répondre aux besoins en infrastructures publiques associés aux projets logistiques. Aucune de ces enveloppes budgétaires n'a été utilisée pour les projets de pôles logistiques, ni de Vaudreuil-Soulanges ni de Contrecoeur, à ce jour.

L'implantation des pôles au Québec rencontre des enjeux multiples, complexes, notamment sur les aspects immobiliers et agricoles, alors que les grands terrains industriels sont manquants et plusieurs terrains ciblés pour le développement des pôles logistiques sont des terres agricoles de grande qualité actuellement exploitées et qui ne sont pas à vendre ou des terrains zonés industriels, mais avec des contraintes, alors que l'identification, le financement et la construction des infrastructures d'accueil nécessaires au bon fonctionnement des pôles restent à faire; au niveau de l'environnement et des autochtones, alors que des milieux hydriques et humides sont recensés à Contrecoeur, puis ça, en plus de la grenouille, là... les rainettes faux-grillon, et que les Mohawks réclament une étude prenant en compte l'impact cumulatif de tous les projets de la Stratégie maritime sur la navigation, la protection des écosystèmes, notamment pour la portion du fleuve aux abords du territoire.

Mme la ministre, à titre de ministre déléguée aux Transports, vous êtes responsable de l'implantation de la Stratégie maritime. Or, il semble que les résultats escomptés n'aient pas porté fruit. Par exemple, le plan d'action 2015-2020 prévoyait la création de pôles logistiques en misant particulièrement sur la situation géographique de la grande région de Montréal, au coeur des grands corridors de commerce du Nord-Est américain, et sur celle d'autres endroits complémentaires, dont Vaudreuil-Soulanges et Contrecoeur. L'objectif était de s'insérer davantage dans la chaîne logistique de marchandises en transit destinées notamment à ces grands marchés, permettant ainsi d'y apporter une valeur ajoutée générée par la main-d'oeuvre et le savoir-faire québécois.

En date d'aujourd'hui, aucun de ces pôles n'a vu le jour, et les sommes prévues pour la création n'ont pas été dépensées. Comment expliquer cette situation, Mme la ministre?

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, Mme la députée de Verchères. Mme la ministre, elle est à vous.

Mme Rouleau : Merci beaucoup, Mme la députée de Verchères, pour cette question qui vous tient à coeur. Je sais, là, vous y travaillez depuis fort longtemps.

Bien, évidemment, le développement du secteur maritime tout comme la logistique sont des activités qui nous tiennent à coeur énormément. C'est une priorité pour notre gouvernement. D'ailleurs, le premier ministre a développé toute une vision, avec le Projet Saint-Laurent, à ce titre, développer les zones d'innovation, utiliser le fleuve comme vecteur de développement économique et social pour le Québec. Et, bon, le précédent gouvernement a utilisé ce projet-là, qui est une fort bonne idée. C'est sans doute une très, très, très bonne idée, puisqu'ils l'ont utilisée pour développer la Stratégie maritime, qui se veut une... bon, je ne veux pas mettre de couleurs, là, à ce que c'est, mais ils ont donc développé cette stratégie puis en voulant créer des zones, ces zones de logistique, ces pôles logistiques, Contrecoeur ainsi que dans Vaudreuil-Soulanges, deux projets qui, finalement, bien, ne se sont pas encore réalisés, malgré les promesses, malgré la volonté du milieu de les réaliser. Dans le cas de Vaudreuil-Soulanges, c'est une question de marché, pourrions-nous dire, là, qui a fait que ça n'a pas pu se faire. Dans le cas de Contrecoeur, ce n'est pas le manque de volonté de la part de vous, à l'époque, et de la nouvelle mairesse, et de l'ensemble des partenaires de le réaliser, mais nous avons l'intention de le faire, nous avons

l'intention de réaliser ce projet et d'aller de l'avant, surtout que ça se... c'est un projet qui est lien, évidemment, avec toute la partie portuaire de Contrecoeur, qui est le développement du port de Montréal sur deux rives. Donc, c'est un projet fort important, sur lequel nous travaillons à l'heure actuelle, comme nous travaillons sur l'ensemble du Saint-Laurent, dans les zones portuaires, dans le cas de Québec aussi, et que notre objectif, c'est de travailler de manière à ce que les différentes régions et les différentes forces que nous avons sur le Saint-Laurent se fassent en synergie et en complémentarité.

Alors, on a la ferme intention, là... Dans la nouvelle mouture, le nouveau plan du Saint-Laurent que nous allons proposer prochainement, on pourra voir les effets, là, d'actions qui seront mises en place.

• (16 h 50) •

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, Mme la ministre. On retourne encore à la députée de Verchères?

Mme Dansereau : M. Simard?

La Présidente (Mme Thériault) : Ou un autre intervenant?

Mme Dansereau : Pour plus tard? Il reste combien de temps?

La Présidente (Mme Thériault) : Il vous reste 6 min 30 s.

Mme Dansereau : Je peux vous parler aussi du port de Montréal.

Une voix : Ah! Bonne idée.

La Présidente (Mme Thériault) : La parole est à vous, Mme la députée de Verchères.

Mme Dansereau : Pardon?

La Présidente (Mme Thériault) : La parole est à vous. Allez-y.

Mme Dansereau : Bon, je vais... Merci, Mme la Présidente. On sait très bien que le port de Montréal compte être en construction d'ici 2020. On attend des permis, mais je pense que, là, ils vont finir par aboutir. Le port de Montréal, c'est comme 5 000 emplois juste pour la construction. Après ça, on va parler de 2 000, 3 000 emplois qui vont rester là. Ça fait que tout ça, ça implique aussi les zones industrialo-portuaires, que je n'ai peut-être pas abordées tantôt, parce que, les pôles logistiques, il y avait aussi deux zones industrialo-portuaires, qui est Contrecoeur et Varennes. En passant, Varennes, ils sont déjà dans le moule avec... ils viennent d'accueillir Costco, Jean Coutu, de grands entrepôts, là, qui font des milliers de pieds carrés. Ça fait que je pense qu'avec les pôles c'est une logique même. Moi, à terme, on m'a dit que le port de Montréal à Contrecoeur, ça va être plus grand que le port de Montréal actuellement. Donc, c'est un enjeu superimportant. C'est pour ça que je veux que, les pôles, on les développe.

Puis, avec toutes les contraintes, il va falloir faire un équilibre entre l'économie et l'environnement, parce que moi, je sais que j'ai des terrains en industriel lourd, O.K., les voisins de ces terrains-là, c'est ArcelorMittal, une industrie qui fait de l'acier en industriel lourd, mais on trouve des rainettes, bon, on en a dénombré 15, selon le ministère, c'est une chorale, et il faut qu'on laisse un certain nombre de pieds alentour de ces... Donc, si quelqu'un a un terrain... Ça fait que, si tu fais ton 100 mètres... Admettons qu'il y a des grenouilles un peu partout, tu fais tes 100 mètres, bien, à un moment donné, tout son terrain est grugé, parce qu'elles ne sont pas collées une sur l'autre.

Ça fait que, là, je veux juste voir comment qu'on va faire pour faire une espèce d'équilibre, un équilibre entre l'économie... parce que, oui, c'est important, puis l'environnement, oui, mais là il faut comprendre... Je le répète encore : zone industriel lourd, des voisins d'ArcelorMittal. Ces grenouilles-là, là, elles mangent de la poussière d'acier à l'année longue puis elles vivent. Et ArcelorMittal, ils sont là depuis 60 ans. Ça fait que, des fois, je me dis : Ouf! C'est peut-être les rainettes qui se sont trompées de chemin, je ne sais pas, là, des petits touristes, je ne sais pas.

Donc, je veux savoir ce que notre gouvernement, votre gouvernement veut faire pour établir peut-être cet équilibre-là entre l'économie puis l'environnement, parce que, oui, l'environnement, il faut faire tout ce qu'on peut, il faut compenser, mais là les mesures, aussi, de compensation sont très dispendieuses. Ça fait que j'aimerais vous entendre là-dessus.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, Mme la députée de Verchères. Il vous reste environ trois minutes pour répondre.

Mme Rouleau : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Bien, oui, Mme la députée, c'est un sujet d'actualité. On en parle abondamment, surtout que le port de Montréal poursuit sa croissance. Et, quand on dit : Un port qui se développe sur deux rives, bien, c'est ça, là, c'est exactement ça, Contrecoeur devient l'autre partie, l'autre poumon, là, du port de Montréal. On a vu une croissance, là, depuis 2014, par exemple, dans les escales, on est passés de 52 à 82, 56 000 passagers à 101 000 passagers. On voit, au niveau des tonnages, là, un accroissement assez fulgurant d'année en année. Et puis on ne peut pas stopper cette croissance-là pour la région métropolitaine, parce que c'est tout l'approvisionnement de la région en biens et services. Et on veut utiliser le fleuve tout en assurant sa pérennité, parce que c'est essentiel. Donc, en protégeant les écosystèmes, on veut utiliser le fleuve comme moyen de transport pour les marchandises mais aussi pour les personnes en développant, par exemple, là, la navette fluviale sur le fleuve. Il y a celle entre Pointe-aux-Trembles et le Vieux-Port

qui va se réaliser encore cette année sur une plus longue période. Ça fait que d'utiliser le fleuve... Et, sur le plan environnemental, bien, c'est très important, parce que ça vient enlever des gaz à effet de serre, on le sait.

Alors, il y a cet enjeu, là, de la rainette faux-grillon qui est sur le territoire et il faut concilier l'enjeu environnemental et l'enjeu économique. Les deux sont importants, alors il faut trouver cette façon de faire qui va protéger le mieux naturel, qui va protéger la faune, la flore qui est effectivement dans une zone fortement industrialisée. Mais il y a moyen de trouver des solutions à ça. Ça s'est vu, ça se voit. Par exemple, au port de Montréal, là, il y a le faucon... une famille de faucons pèlerins qui niche et qui depuis des années est protégée, puis ils font des petits, et il y a un habitat qui leur a été construit, et puis ils demeurent là. Ça n'empêche pas les activités industrielles qui se font autour, mais on protège, et puis, alors, il y a une solution. Et c'est une solution qui est en discussion avec, par exemple, le ministre de l'Environnement et l'ensemble des partenaires, parce que ce qui est important, dans tout ça, c'est d'avoir une concertation des partenaires qui sont impliqués.

La Présidente (Mme Thériault) : Parfait, Mme la ministre. Donc, sans plus tarder, je vais me tourner du côté du chef de la deuxième... de la troisième opposition, désolée. M. le député de Matane-Matapédia.

M. Bérubé : Merci, Mme la Présidente. Je veux saluer à mon tour la ministre, l'équipe qui l'entoure, particulièrement son directeur de cabinet, pour qui j'ai beaucoup d'estime, on a travaillé ensemble il n'y a pas si longtemps que ça, saluer les collègues parlementaires de l'ensemble des formations politiques.

Aujourd'hui, je m'adresse à la ministre responsable de la région de Montréal mais responsable d'une grande responsabilité, c'est celui de la vitalité de la promotion de la langue française sur l'île de Montréal. Tous ses prédécesseurs ont été confrontés à un enjeu important pour Montréal et pour le Québec : préserver le fait français dans la deuxième ville francophone au monde. Et, en ce sens, j'ai porté attention aux déclarations de son gouvernement sur cet enjeu. J'ai entendu la ministre responsable de la Charte de la langue française dire qu'elle était préoccupée. J'ai entendu le premier ministre dire ça, qu'il s'inquiétait même sur le fait que sa descendance puisse parler français. Une fois que le constat est fait, je me suis dit : Quelles sont les actions? Parce que, nous, ça nous préoccupe.

Lorsqu'on est au Parti québécois, la langue, c'est une priorité. Ça a toujours été une priorité. Et non seulement on a fait le constat, mais on a posé les gestes. On a fait adopter la Charte de la langue française, on l'a renforcée. On n'a cessé de se battre pour que le français rayonne partout au Québec et notamment à Montréal. Et c'est une grande responsabilité que la ministre a.

Alors, la question que je veux lui poser : À partir du moment où son gouvernement semble, en apparence, préoccupé par le français à Montréal, à partir du moment où le premier ministre m'indique en Chambre qu'il ne va pas réouvrir la langue française... en fait, la loi 101 pour la renforcer, qu'il ne va pas appliquer la loi 101 aux entreprises de 50 employés et moins, que le budget de l'OQLF diminue, que le nombre d'inspections de l'OQLF sous un gouvernement de la CAQ a diminué par rapport au gouvernement libéral, je pose la question : Comment on va s'assurer de la vitalité du français à Montréal si on ne pose aucun geste significatif en ce sens?

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. Mme la ministre.

• *(17 heures)* •

Mme Rouleau : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Merci beaucoup, M. le député de Matane. Et vous pouvez constater que nous sommes une coalition, et c'est la beauté de la chose, de pouvoir parler d'une même voix en ayant... en pouvant partager nos différentes opinions. Et finalement, bien, on finit par... on a tous la même opinion et même orientation parce qu'on va vers ce qui est le plus logique.

En termes de fait français, là, sur cette question, qui est extrêmement importante, effectivement, on a un exemple du Réflexe Montréal, parce que la ministre de la Culture va déposer... elle l'a annoncé, là, déjà, elle l'a dit à plusieurs reprises, là, qu'elle va déposer dans les prochains mois un plan d'action très ambitieux pour la défense et la promotion du français, avec des mesures, là, très concrètes pour la défense et la promotion du français. Et sans doute notre sous-ministre adjointe du secrétariat participera — si ce n'est pas elle, ce sera quelqu'un qui sera délégué, de son équipe — va participer aux travaux qui vont permettre d'établir ce plan d'action.

Et je vous rappelle que, dans le projet de loi sur l'immigration, par exemple, on invite les nouveaux arrivants à apprendre le français, s'ils ne connaissent pas déjà le français, à apprendre le français, et on leur offre... et c'est peut-être la première fois, là, que ça se fait, mais on leur donne tous les outils nécessaires pour qu'ils apprennent le français. Et c'est dans cette optique de protection et de promotion du français que nous travaillons.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, Mme la ministre. M. le député.

M. Bérubé : Ça fait longtemps qu'on dit que le français est en déclin à Montréal. On a un rapport, récemment, qui nous indique, là, uniquement sur l'accueil de Montréal, le «Bonjour! Hi!» a doublé, entre 2010 et 2017. Le taux de salutations exclusivement en anglais est passé de 12 % à 17 %; le taux de salutations exclusivement en français, de 84 à 75 %. La langue du travail — c'est là que ça compte beaucoup pour la socialisation — ça diminue encore une fois.

Alors, le gouvernement me confirme qu'il ne va pas renforcer la loi 101, qu'il ne va pas appliquer la loi 101 aux entreprises de moins de 50 employés, qu'il n'y a pas de budget supplémentaire, même qu'il y en a moins pour l'Office québécois de la langue française. Je me dis : Comment croire la sincérité d'un gouvernement qui, à des questions fondamentales, reconnues, ne veut pas poser les gestes nécessaires?

Et, en ce sens, ma question à la ministre, parce que, sur l'immigration, nous, on va plus loin, on pense que la connaissance du français devrait être préalable à l'arrivée au Québec, ma question : Pourquoi la ministre est contre le fait que les entreprises montréalaises de moins de 50 employés soient assujetties à la Charte de la langue française?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Je veux vous rappeler... Bien, en fait, les chiffres que vous avez énoncés, M. le député de Matane, sont évidemment préoccupants pour tous ceux qui sont amoureux de la langue française et du fait français et qui, comme l'ensemble des partenaires ici, veulent conserver le français et promouvoir le français au Québec et dans la région de Montréal.

On a d'ailleurs alloué, dans l'actuel budget 2019... il y a un montant supplémentaire de 10 millions de dollars sur cinq ans pour des mesures de promotion de la langue française, ce qui nous amène à un total de 34 millions. Alors, il n'y a pas de régression des budgets, il y a plutôt une augmentation des budgets pour la protection, la promotion et la valorisation de la langue française. Et on peut considérer que c'est un record historique que d'avoir... On peut faire toujours plus, et il est essentiel de protéger le français à Montréal et au Québec, particulièrement à Montréal, qui est le lieu où les gens affluent d'abord.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, Mme la ministre. M. le député.

M. Bérubé : Mme la Présidente, il y a déjà des reculs. La moyenne, je prends la moyenne, depuis l'arrivée de la CAQ... Et les gens, ils disent : Ah! ils sont nationalistes. Bien, ça inclut la langue. La moyenne, c'est 227 inspections sous le Parti libéral, puis là c'est 161.

Je repose ma question parce que je n'ai pas eu ma réponse : Pourquoi la ministre, elle, elle est opposée au fait que des entreprises, sur le territoire de la ville de Montréal, de moins de 50 employés soient assujetties à la Charte de la langue française? Qu'est-ce qui fait en sorte qu'elle s'oppose à cette mesure telle que priorisée par le Parti québécois?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Bien, M. le député de Matane, lorsque vous sortez vos chiffres, là, sur l'ancien gouvernement et l'actuel, les moyennes, est-ce que c'est ce qu'on a réalisé dans les six premiers mois? Parce que, si c'est le cas...

M. Bérubé : ...moyenne de six mois.

Mme Rouleau : C'est une moyenne de six mois? Bon. Et on parle, là, d'inspections auprès d'entreprises?

M. Bérubé : D'entreprises.

Mme Rouleau : Bon, oui. Alors...

M. Bérubé : Mais ma question est plus sur le monde du travail, les entreprises de moins de 50 employés, si vous me permettez, Mme la Présidente.

Mme Rouleau : Bien, sur les entreprises de moins de 50 employés, je vais vérifier, si vous permettez, avec ma collègue pour mieux vous répondre.

M. Bérubé : Peut-être une autre fois, Mme la Présidente. Je pose la question à la ministre responsable de Montréal, puis ça, c'est stratégique, puis c'est important, puis c'est fondamental. Sur l'île de Montréal, toute entreprise de moins de 50 employés... Ils se disent, dans certains cas : Nous, on n'est pas assujettis à la Charte de la langue française. Et là ça s'ajoute aux entreprises de juridiction fédérale, puis un jour il faudra le demander ensemble à Ottawa. Mais, pour ce qui relève du Québec, pour le gouvernement nationaliste de la CAQ, j'ai de la difficulté à comprendre pourquoi les entreprises de 50 employés et moins ne sont pas assujetties puis pourquoi la CAQ s'oppose à ça. Et j'aimerais avoir la réponse de la ministre, puis après je vais lui émettre une hypothèse sur la position de la CAQ.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, M. le député. Mme la ministre.

Mme Rouleau : Alors, ce que je peux vous répondre, M. le député de Matane, c'est que ma collègue ministre de la Culture et responsable de la Langue française est en train de travailler un plan d'action très ambitieux et avec des mesures très concrètes. Et notre équipe du secrétariat de la métropole travaille conjointement... débutera le travail prochainement. Alors, je ne peux pas vous répondre immédiatement, mais je peux vous dire que ce travail est en voie de se faire. Et nous sommes très conscients de la situation. Alors, je vous invite juste à un petit peu de patience pour voir ce qui s'en vient dans les prochains mois, et, à ce moment-là, il pourra y avoir des commentaires, là, sur le sujet.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. M. le député.

M. Bérubé : À moins d'un revirement spectaculaire, parce qu'on a proposé des motions où la réponse de la CAQ est sans appel : non à la réouverture de la loi 101 pour la renforcer, non à l'assujettissement des entreprises de 50 employés et moins à la loi 101. La ministre n'a pas semblé émue non plus par le fait qu'il y avait une baisse à l'Office québécois de la langue française... Je ne demande qu'à être surpris, mais il me semble que ce ne serait pas prématuré de poser des actions également.

Le premier ministre m'en a donné une, raison pour laquelle lui, il ne voulait pas appliquer la règle aux entreprises de 50 employés et moins. Il dit que ça fait trop de paperasse pour les PME. Alors, nous, on pense que la langue française, c'est suffisamment important pour assujettir les milieux de travail, là où il y a beaucoup de socialisation. Et, si le premier ministre a besoin d'une façon de diminuer la paperasse, nous, on en a une : on va arrêter d'avoir le gouvernement canadien puis le gouvernement québécois. On est des indépendantistes, Mme la Présidente. Alors, ça, fantastique, on réduit la paperasse, vous ne pouvez pas savoir!

Mais ne réduisons pas la vigilance qu'on doit à la langue française à Montréal et appliquons à tous les milieux de travail... Puis je vais terminer ce sujet-là avec ça. L'assujettissement de la loi 101, c'est très important. Montréal, le français est menacé, et aussi dans les couronnes, maintenant, c'est le cas à Laval aussi. Il faut poser des gestes. Je prends la parole de la ministre et j'attendrai le plan d'action, mais elle connaît notre position là-dessus. Et, quand les gens se posent la question : Est-ce que les partis politiques sont tous pareils?, vous venez de m'entendre, Mme la Présidente. En matière de langue française, vous savez où le Parti québécois loge.

Quelques questions en rafale, parce qu'il me reste peu de temps. Sous un gouvernement de la CAQ, est-ce que la mairesse de Montréal, qui nous écoute peut-être présentement, peut espérer une annonce pour la ligne rose? Est-ce que ça va arriver ou pas?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Je vous remercie beaucoup, M. le député de Matane, pour votre question. Vous savez, il y a beaucoup, beaucoup de discussions qui se font avec la mairesse de Montréal, qui est préoccupée par la mobilité à Montréal, tout comme je le suis à titre de ministre déléguée aux Transports. On participe toutes les deux, ainsi que les maires des cinq régions de la région métropolitaine, à un comité d'orientation stratégique à l'ARTM pour déterminer les projets qui sont à réaliser pour améliorer la mobilité. Il est clair que ce n'est pas une question de couleur, M. le Président... M. le député.

M. Bérubé : J'ai demandé oui ou non. Bien, Mme la Présidente...

La Présidente (Mme Thériault) : Bien, vous savez...

M. Bérubé : J'ai demandé oui on non. Sinon, je vais poser une autre question. Mais, ligne rose, oui ou non, pendant le mandat?

La Présidente (Mme Thériault) : Oui. Par contre, vous savez que je ne suis pas là pour apprécier la qualité de la réponse.

• *(17 h 10)* •

M. Bérubé : Je le sais, ça.

La Présidente (Mme Thériault) : Vous avez pris deux minutes pour poser votre question. Donc, j'essaie d'être correcte dans les temps.

M. Bérubé : O.K. Bon.

La Présidente (Mme Thériault) : La ministre avait le temps de répondre. Sinon, si vous voulez passer à une autre question, peut-être... Mme la ministre, est-ce que ça vous va?

M. Bérubé : Mais il va me manquer de temps.

Mme Rouleau : ...je n'ai pas à donner de couleur à la mobilité. Ce que je veux, c'est que la mobilité se fasse.

M. Bérubé : Ce ne sera pas le rose, ce ne sera pas le rose. Bon, bien, je vais prendre la dernière minute pour dire... Bien, il y a l'enjeu du logement qui est très important, que j'aurais aimé aborder. 10 000 unités, je pense que ce n'est pas assez. J'invite la ministre à aller beaucoup plus loin. Les besoins en logement sont très importants à Montréal.

Puis j'ai une question puis je ne veux pas que la ministre le prenne mal, mais c'est pour l'exercice de la reddition de comptes. Est-ce que la ministre connaissait d'avance les questions du député de Rousseau, de Verchères et de Lac-Saint-Jean? Par simple curiosité.

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Je dois répondre à une question semblable? Ce que je sais, c'est que je me prépare aux questions. C'est un lieu où on doit se préparer à toutes les questions éventuelles.

La Présidente (Mme Thériault) : Il reste 30 secondes, M. le député de Matane-Matapédia.

M. Bérubé : Bien, Mme la Présidente, je pose la question : Est-ce qu'elle connaissait d'avance le contenu des questions de trois de ses collègues? C'est un exercice de reddition de comptes. Nous, on ne les connaît pas. Mais il me

semble que, pour l'exercice, il faudrait réfléchir à réformer notre institution pour qu'on soit davantage dans la reddition de comptes.

La Présidente (Mme Thériault) : La question est posée. Vous avez 15 secondes, Mme la ministre.

Mme Rouleau : Alors, je me suis préparée à toutes les questions éventuelles, Mme la Présidente.

M. Bérubé : J'ai ma réponse. Ce n'est même pas subtil.

La Présidente (Mme Thériault) : D'accord. Donc, ceci met fin au bloc d'échange avec la troisième opposition. Je me tourne maintenant du côté du gouvernement et je reconnais la parole au député de Montmorency.

M. Simard : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je tiens à vous saluer, je tiens à saluer tous mes collègues. Et je dois vous avouer que, comme ti-gars de Québec, je suis impressionné d'être devant un parterre de personnalités, notamment montréalaises, aussi impressionnantes les unes que les autres. Puis il faut que je vous fasse une confidence, Mme la Présidente. Je vois toujours votre beau sourire, qui m'illumine, et j'en suis très heureux, mais votre... on voyait tout à l'heure le chef de l'opposition officielle avec nous, j'en étais très heureux, parce que moi, comme simple député, vous savez, je suis très loin derrière les banquettes, puis c'est rare que je vous d'aussi proche le chef de l'opposition officielle. J'étais très heureux. Non, non, mais c'est un très sympathique monsieur, que je salue. Non, mais je dis ça un peu en souriant, mais sa présence, ainsi que celle du député de Matane, qui est chef du Parti québécois, je crois, contribue au statut des présents débats que nous faisons en ce moment sur la région de Montréal, je le dis très sérieusement, et je salue ça. Je salue la qualité des débats que nous avons, c'est très important. Je salue également la présence de mes collègues.

Puis je vous le disais, que j'étais un petit gars de Québec. Avec le député de Rosemont, je partage quelque chose. Je ne sais pas si c'est un défaut ou une qualité, mais, en tout cas, c'est un nombre. C'est le nombre 52.

Une voix : ...

M. Simard : Il me dit qu'il n'a pas de défaut. Non, mais il a quand même 52 ans et... Non, c'est lui... Non, mais c'est lui qui l'avouait tantôt. Puis, c'est ça, je partage... j'ai le même âge que lui, on est de la même génération.

Bon, bien, moi, j'ai grandi à Québec, et puis, vous savez, je ne sais pas si l'expression est juste, mais, quand tu as dans la cinquantaine, que tu es un petit gars chauvin, comme je l'ai toujours été, de Québec, il y a toujours une espèce de rapport amour-haine avec Montréal. Beaucoup d'amour, parce que beaucoup trop jeune pour avoir connu Expo 67, mais j'ai connu, bien sûr, les Olympiques de Montréal en 1976. J'avais un oncle qui travaillait, qui vivait là-bas, dans une brasserie. Il travaillait et puis il... En tout cas, pour moi, Expo, je n'ai pas de souvenir, mais les Olympiques, c'est le stade, c'est donc ce côté amour de Montréal que j'ai toujours entretenu. Quand on allait à Montréal, c'était le grand voyage. Puis, bien, le petit côté haine, oui, vous me soufflez à l'oreille un mot. Ce n'est pas un beau mot, mais... ma mère ne serait pas contente de m'entendre, mais vous vous souviendrez du 20 avril 1984, la fameuse bataille du Vendredi saint entre les Nordiques et... Comment est-ce qu'ils s'appelaient, déjà? Les Canadiens de Montréal. Oui, c'est ça.

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Simard : Non, mais ça fait partie un peu de cet imaginaire collectif dans lequel j'ai grandi. Et puis, bien, un jour, bien, on évolue.

Parlant de grandir, j'ai eu la chance de faire mon bac à Montréal, à l'UQAM, une des plus belles périodes de ma vie. Et puis tantôt le député de Rousseau parlait à juste titre des grandes qualités de Montréal et il nommait plusieurs avantages, notamment associés à la dimension culturelle de cette grande ville internationale. Et j'aimerais, Mme la Présidente, ajouter ceci à tous les avantages qu'il nous partageait à juste titre : Montréal est l'une des plus grandes villes universitaires au monde. De mémoire, après Boston, c'est la ville, en Amérique du Nord, où on compte le plus de profs d'université par tête d'habitant. Comme le dirait le député de Taillon — je m'en vais voler son slogan — ce n'est pas banal, hein, ce n'est pas banal.

Une voix : ...

M. Simard : Étouffez-vous pas, vous, là! Et toujours est-il que... Non, mais c'est là une des très grandes caractéristiques de Montréal. Je pense à l'Université McGill, comment ne pas la mentionner, une des plus grandes universités du monde, avec l'Université, bien sûr, de Montréal? On a souvent pensé ces deux universités en rivalité puis on voit que, depuis plusieurs années, elles ont développé des programmes de coopération, des programmes conjoints. Je pense à un célèbre programme, le EMBA, là, l'Executive MBA, qui connaît un très grand succès.

Alors, tout ça pour dire que, pour moi, Montréal, c'est la ville de ma jeunesse. Montréal, c'est l'ouverture à la vie universitaire, qui ne m'a pas suivi depuis... Si j'ai été prof d'université, c'est largement grâce à mon passage à l'UQAM. Montréal, c'est aussi une vie de jeunesse, d'effervescence. J'ai eu l'occasion de travailler dans le célèbre bar le Métropolis, Mme la Présidente. Alors donc, tout ça pour vous dire que je garde d'immenses souvenirs de cette belle ville.

Et je crois que nous sommes dans une logique, puis c'est la marque de la CAQ puis c'est le fait d'une évolution de société... La rivalité que j'ai connue lorsque j'étais plus jeune, on se rend compte que c'est une réalité qui peut peut-être

alimenter quelques discussions un dimanche soir, en famille, lorsqu'on est regroupés, dans le temps des fêtes, mais cette vieille rivalité n'a plus sa place. Et on voit à quel point Montréal la métropole, en particulier la ville, est un moteur économique extraordinairement puissant, indispensable pour Québec. Et, quand Montréal va, tout le Québec va, et on ne peut que se réjouir des succès de Montréal. Et, l'époque des guerres de clocher, Mme la Présidente, je pense qu'elle est heureusement révolue.

Comme le chef de l'opposition officielle — j'insiste sur l'adjectif — comment dire, abordait d'entrée de jeu ses interventions, je crois en effet comme lui, partage le fait que les enjeux de mobilité constituent sans doute un des enjeux politiques les plus centraux, majeurs du développement de notre métropole. Puis je dois vous avouer que j'ai eu à travailler... à faire la route Gatineau-Québec pendant 14 ans, et je passais deux fois par semaine dans la métropole, et je peux vous attester des défis de mobilité qu'on a, de tous genres.

Mais j'aimerais attirer, Mme la Présidente, votre attention sur tout le dossier de l'Autorité régionale de transport métropolitain, qui est un enjeu, on l'a brièvement abordé tout à l'heure, mais j'aimerais y revenir, puis plus particulièrement sur Exo, hein?

Bon, évidemment, moi, je suis, comme je vous dis, un petit gars de Québec. Puis qui suis-je, devant des gens de Montréal, pour parler d'Exo mieux qu'eux? Alors, si je me trompe, Mme la ministre pourra me corriger, Mme la Présidente, ou des collègues. Mais j'ai... Évidemment, creusant mon dossier... Vous savez, on n'a pas des... Contrairement à ce que laissait entendre tout à l'heure le député de Matane, on n'a pas des centaines de recherchistes pour nous alimenter dans notre préparation d'étude des crédits, là. Vous voyez, toutes mes notes sont manuscrites. Alors, c'est... Donc, j'ai plongé dans le site Web d'Exo. Et puis, si je vous dis des mauvaises informations, bien, c'est parce que le site Web n'est peut-être pas à jour. Mais, lorsqu'on parle d'Exo, couronne sud, couronne nord, j'entends, c'est 237 lignes d'autobus, six lignes de trains de banlieue, 52 services de taxibus et de transport adapté. C'est quand même impressionnant, hein? Et, en parallèle, donc, de la création d'Exo, qui est un peu le résultat de la vieille AMT, puis Exo, qui est toute jeune, en définitive, comme structure, qui a à peine un an, a été créée, donc, sous le leadership du gouvernement précédent, l'Autorité régionale de transport métropolitain, qui a amorcé un plan stratégique de développement des transports collectifs qui prévoit une vision sur une période, si je ne m'abuse, de 30 ans, trois décennies — ça non plus, ce n'est pas banal, c'est un défi colossal — du développement collectif. Et ce plan doit, bien sûr, avoir l'aval... ou du moins se faire en collaboration avec le ministère des Transports. Il doit se faire aussi en collaboration avec les autorités métropolitaines de Montréal, il doit se faire avec les autorités municipales. Puis, quand on pense au territoire desservi, du moins par Exo, c'est presque 82 municipalités, c'est Kahnawake, c'est beaucoup de monde, beaucoup de monde à interpeler, beaucoup de monde avec qui dialoguer, c'est beaucoup de besoins parfois conflictuels. Le député de Mont-Royal—Outremont y faisait justement référence tout à l'heure. Ce n'est pas évident d'harmoniser tout ça.

Et donc voilà l'objet, Mme la ministre, un peu, de mon questionnement général. Moi qui suis un petit député de Québec puis qui vois ça d'un peu de loin, je me demandais... Vous êtes une nouvelle ministre très dynamique, on sait à quel point vous avez à coeur Montréal et on sait à quel point vous avez expérimenté ce coin de pays qu'est Montréal. Vous l'avez représenté sur la scène municipale, vous voici maintenant à l'Assemblée nationale. Vous avez fait quand même un tour d'horizon complet du jardin. Vous êtes au pouvoir, vous êtes en mandat, comme ministre, depuis un peu plus de six mois maintenant. J'oserais vous demander, très succinctement : Mais on s'en va où avec nos skis concernant ce fameux plan? On s'en va où avec Exo? Quelles sont vos priorités? Comment vous voyez ça? Comment vous aimeriez peut-être rebrasser la cage ou rebrasser le jeu de cartes, éventuellement?

• (17 h 20) •

La Présidente (Mme Thériault) : Et, Mme la ministre, vous avez 5 min 30 s pour répondre sur votre bloc.

Mme Rouleau : Ah bon! D'accord. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Et merci, M. le député de Montmorency, pour cette entrée en matière. C'est... Vous êtes un bon orateur.

Bien oui, vous avez parlé de l'amour-haine entre Montréal-Québec, et puis on passe à autre chose, là. Puis, même quand on essaie de mettre Montréal et Québec en porte-à-faux, on ne peut plus y arriver, parce que les deux sont extrêmement importants. Vous avez parlé du monde universitaire, mais Montréal, c'est aussi la ville universitaire de choix pour les étudiants à travers le monde, c'est la... elle fait partie des plus belles villes universitaires de la planète.

Et, pour arriver à l'objectif de mobilité avec l'ARTM, alors, il y a l'ARTM, l'Autorité régionale de transport métropolitain, qui est cette autorité qui est nécessaire et qui existe dans d'autres grandes régions métropolitaines un peu partout, qui est encore très jeune à titre d'autorité. Il y a eu déjà, depuis, donc, ces 18 mois, là, 18, 20 mois, cette modification de la gouvernance de la mobilité à Montréal où il y a l'autorité, qui a un rôle de planification, et d'organisation, et de financement du transport, et les sociétés de transport comme Exo, STM, la Société de transport de Montréal, le STL, Société de transport de Laval, RTL, le Réseau de transport de Longueuil.

Exo, c'est particulier parce qu'en plus ça a fait un peu la manchette. Exo fait parler d'elle en termes d'organisation. C'est que c'était, avant, une organisation qui s'occupait strictement des trains, des lignes de trains, mais maintenant regroupe jusqu'à 26 anciennes sociétés, petites sociétés de transport municipales, je vous dirais, là, qui étaient dans les différentes villes de la couronne. Donc, Exo, c'est le service de transport pour les deux couronnes, nord et sud, de Montréal, et qui se rendent vers le centre-ville pour desservir la population et étant toujours responsable des trains, donc des lignes de Deux-Montagnes, ligne de Mascouche, ligne de Deux-Montagnes qui va disparaître, là, à terme, là, avec la mise en oeuvre de... mise en place du REM, et qui est responsable aussi du train de Saint-Jérôme et Vaudreuil-Soulanges.

Alors, c'est une organisation nouvelle aussi qui est en train de... et qui est totalement différente des autres sociétés de transport, et qui est en train de prendre sa place en termes de gouvernance elle-même, là, parce que c'est d'anciennes sociétés, anciennes compagnies qui font partie d'une même société. Donc, il y a toute une question d'intégration du travail

et... En fait, chacune avait sa façon de faire. Donc, maintenant, c'est une organisation. C'est donc tout un défi. Défi en termes de communication aussi parce que, compte tenu de l'implantation du REM et des bris de services des lignes de train, à l'heure actuelle, auxquels font face les citoyens, il faut s'assurer d'avoir une excellente communication vers les usagers.

Il y a un premier objectif. Il ne faut pas perdre d'usagers du transport collectif, mais il faut aussi augmenter le nombre d'usagers du transport collectif, parce que, globalement, dans la planification régionale qu'est en train de réaliser l'ARTM, l'Autorité régionale, c'est vraiment un plan de transport pour la région métropolitaine qui va complètement redéfinir la mobilité. Et, dans les différentes mesures que nous mettons en place, qui se retrouvent dans le budget, par exemple, 2019, où on met près de 200 millions de dollars, incluant une partie de la Caisse de dépôt, là, qui participe, donc, il y a près de 200 millions de dollars comme mesures d'atténuation, on voit dans ces mesures des voies réservées sur les autoroutes, on voit des UAB, c'est l'utilisation des accotements pour bus, encore là, sur les autobus, qui sont des... sur les autoroutes, qui sont des mesures plus temporaires. On voit un accroissement... C'est déjà terminé?

La Présidente (Mme Thériault) : Vous venez de terminer votre temps, Mme la ministre. Donc, je retourne du côté de l'opposition officielle... Bien, il vous reste un autre bloc de temps, donc, peut-être, si vous voulez compléter, vous pourrez. Je retourne du côté de l'opposition officielle et je reconnais maintenant la députée de Vaudreuil, qui est également la porte-parole en matière de questions municipales.

Mme Nichols : D'affaires municipales. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je risque d'être beaucoup plus plate que mon collègue de Montmorency. Je n'ai pas la même intonation, mais j'ai des sujets tout aussi intéressants. Puis je veux quand même passer vite, parce que je vais laisser le temps... j'ai des collègues aussi qui ont des sujets qu'ils veulent aborder avec vous dans le cadre de l'étude des crédits.

D'abord, un commentaire. La CMM, je regarde les collègues de l'autre côté, aux crédits aux Affaires municipales on a beaucoup parlé de la CMM. Je regarde en arrière aussi les fonctionnaires, les sous-ministres. La CMM... Puis j'étais aux assises de l'UMQ, en 2018, quand le premier ministre a parlé de revoir la gouvernance de la CMM. Alors, d'emblée, ce que je voulais vous dire, c'est que c'est une excellente idée et que vous pourrez trouver d'excellents partenaires de notre côté pour revoir la gouvernance de la CMM. Je pense que, la CMM, ce serait bénéfique autant pour la métropole que pour les villes environnantes ou les villes qui sont membres de la CMM, je pense que vraiment on est dus pour travailler en complémentarité autant les villes membres de la CMM que la métropole. Je peux vous citer plein d'exemples où, souvent, la CMM est plutôt un bâton dans les roues qu'un partenaire pour réaliser des beaux dossiers, dont l'hôpital de Vaudreuil-Soulanges. Vous le savez, là, l'hôpital Vaudreuil-Soulanges, le terrain, on a reçu un avis négatif de la CMM. Et, quand j'en ai parlé, d'ailleurs, à Mme Plante, bien, ce qu'elle nous disait, c'est qu'elle a des règles à respecter à la CMM. Mais il y a sûrement des façons qu'on peut trouver, de travailler ensemble, qui peuvent être bénéfiques, parce qu'on parle d'un hôpital, on parle de services de santé pour une population précise. Donc, soyez certains que nous serons présents pour un beau dossier comme revoir la gouvernance de la CMM.

Vous avez parlé un peu plus tôt du rayonnement de la métropole, on disait que le rayonnement de la métropole, c'est beaucoup plus... ça va aussi à l'extérieur de Montréal. Et, comme je viens de mentionner, c'est grâce aux municipalités environnantes aussi que la métropole a un beau rayonnement. Et on parle de mobilité, de l'importance de la mobilité, j'aimerais vous rappeler, puis on a eu la chance d'en parler en débat de fin de séance, puis, même à la période de questions j'ai eu la possibilité de vous questionner... je vous rappelle que 53 % de la population de Vaudreuil-Soulanges travaille à Montréal. C'est quand même un citoyen sur deux. Donc, si on se met sur le coin d'une rue le matin, là, puis on les calcule, là, il y en a un sur deux qui s'en va à Montréal. Sur le pont de l'Île-aux-Tourtes, c'est 83 000 personnes par jour... pas personnes, là, mais automobiles qui passent, par jour, sur le pont de l'Île-aux-Tourtes.

• (17 h 30) •

Le REM, pour nos citoyens, évidemment, c'est l'amélioration de leur qualité de vie. C'est très significatif pour nous, le REM. C'est plus de temps en famille, moins de temps dans leur voiture. Donc, pour nous, c'est une vision cohérente, ambitieuse du transport collectif qu'est le REM. Et, comme je vous mentionnais, ce serait, pour nous, très important, parce qu'on comprend que la phase I est quand même bouclée puis que le REM va prendre... en tout cas, on peut dire que la fin de ligne, c'est à Sainte-Anne-de-Bellevue, il reste quelques petits détails à régler, dont les stationnements, mais, le REM phase II, ce serait superintéressant de penser à la population de Vaudreuil-Soulanges. Vaudreuil-Soulanges, c'est 150 000 de population, alors que la fin de la ligne draine 29 000 de population. Donc, je vous lève le drapeau puis je vous dis qu'on est seulement cinq kilomètres plus loin que la fin, d'où l'importance de desservir nos citoyens.

Et je me demandais, justement, dans la vision de la ministre, parce qu'on sait comment ça fonctionne, le REM, là... Ou, enfin, pour ceux qui ne le savent pas, c'est un projet... c'est un partenariat entre la Caisse de dépôt et placement de Montréal Infra et le gouvernement. Et, quand on a rencontré la Caisse de dépôt, très récemment, bien, on nous disait : Le dernier mot, c'est le gouvernement qui l'a. Alors, ma question est toute simple, aujourd'hui : Puisque le gouvernement a le dernier mot, qu'on souhaite avoir une phase II pour desservir les citoyens de Vaudreuil-Soulanges, alors je me demandais si la ministre... quelle était sa vision du REM pour pouvoir desservir le bassin Vaudreuil-Soulanges.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. Mme la ministre.

Mme Rouleau : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Merci, Mme la députée de Vaudreuil. Bien, on a eu l'occasion de parler du REM, effectivement, à quelques reprises, et c'était dans le contexte de la reconstruction, là, du pont de l'Île-aux-Tourtes. D'ailleurs, dans la région, là, on voit que... Je veux vous signaler que, les gens qui sont dans des... qui vivent des difficultés liées aux inondations, là, on est de tout coeur avec eux, évidemment. Et, bien, la bonne nouvelle,

c'est que, dans la conception du pont de l'Île-aux-Tourtes, on inclut la possibilité... dans sa conception même, il y aura éventuellement un transport de type REM. Est-ce que ce sera REM ou autre chose, là, je ne sais pas, probablement, mais quelque chose comme ça, là. Le pont pourra recevoir ce que le pont actuel, évidemment, ne pourrait pas supporter. Et on est extrêmement conscients de l'importance, là, je crois que j'en ai parlé abondamment, de l'importance du transport collectif, et on... Pour que la population de Vaudreuil-Soulanges puisse se déplacer vers Sainte-Anne-de-Bellevue, il y aura des voies réservées, dans un premier temps, sur le pont pour permettre le déplacement de la population de Vaudreuil-Soulanges vers la station du REM à Sainte-Anne-de-Bellevue, que ce soit fait... puis la station, elle est faite, elle est conçue pour recevoir ces autobus. On veut vraiment encourager les gens à utiliser le transport collectif et que ce soit fait de manière confortable, conviviale, que ça réponde très, très bien aux besoins de la population.

Alors, on est, comme vous l'avez mentionné, dans une première phase du REM qui va se réaliser... les premiers départs, là, vont se faire à partir de 2021 jusqu'en 2024. Et puis il y a, concurremment à ça, le plan de l'ARTM qui sera déposé et adopté à la fin 2019 pour la planification régionale du transport collectif.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, Mme la ministre. Je reconnais maintenant le député de Robert-Baldwin.

M. Leitão : Merci, Mme la Présidente. Combien de temps est-ce que nous avons?

La Présidente (Mme Thériault) : Il reste 10 min 30 s au bloc.

M. Leitão : Parfait. Merci beaucoup. Mme la ministre, bonjour, merci d'être là, ainsi que tous vos collaborateurs, les collègues.

D'entrée de jeu, j'aimerais aussi souligner les personnes affectées par les inondations, particulièrement dans notre coin de la métropole, dans mon comté, dans les comtés voisins. Et nous sommes tous avec eux et nous leur souhaitons la meilleure des chances. Il faut d'abord penser sécurité, et la suite suivra, mais, pour maintenant, nous sommes tous avec eux.

Alors, quelques questions. Et j'aimerais y aller quand même assez rapidement, donc je vous demanderais aussi de répondre rapidement, s'il vous plaît. On a beaucoup parlé du REM. Est-ce que le gouvernement a déjà déposé une demande officielle à la caisse de dépôt pour analyser des parcours alternatifs, oui ou non?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Une réponse là, maintenant? Ah! je pensais que vous posiez vos quatre questions en rafale. Il y a des discussions avec la CDPQ, mais je ne peux aller plus loin pour le moment.

M. Leitão : Donc, il n'y a pas encore eu de projet déposé, de demande officielle déposée par le gouvernement. Très bien, merci.

Vous et vos collègues, et je partage entièrement ce point de vue, vous avez beaucoup fait l'éloge de Montréal, et c'est très bien, Montréal, ses institutions et son rôle international, je partage entièrement ce point de vue. Alors, j'aimerais savoir aussi rapidement de votre part : Est-ce que votre ministère, surtout, vous allez continuer de soutenir les institutions montréalaises importantes comme l'OSM, comme le Musée des beaux-arts, le MACM, des institutions qui ont toujours besoin de l'aide gouvernementale? Allez-vous continuer à défendre ces institutions au sein du Conseil des ministres?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Alors, merci de votre question, M. le député de Robert-Baldwin. Bien, ce sont des institutions culturelles fort importantes pour Montréal, et la ministre de la Culture est évidemment responsable des institutions, et nous travaillons en étroite collaboration. Je pourrais ajouter que, lorsque l'occasion se prête par le FIRM, on peut financer certaines activités de ces institutions. Évidemment que nous avons l'intention de maintenir notre soutien.

M. Leitão : Très bien.

La Présidente (Mme Thériault) : M. le député de Robert-Baldwin.

M. Leitão : Donc, ça a été dit, et, j'en suis sûr, il y a des personnes qui écoutent. Donc, il y aura continuation du soutien. Très bien.

D'autres projets qui sont importants, très importants dans la région de Montréal et dont le gouvernement du Québec a un rôle important à jouer, j'aimerais savoir où on est avec ça. Le Stade olympique et son toit, où on est... Est-ce qu'il y aura un toit, oui, non, peut-être?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Oui, Mme la Présidente. M. le député de Robert-Baldwin, encore là, ça, c'est un dossier qui appartient à la ministre du Tourisme et qui travaille ardemment à ce projet. Alors, je laisserai, si vous permettez, le soin à la ministre du Tourisme de dévoiler ce qu'elle a à dire à ce sujet.

M. Leitão : Très bien.

La Présidente (Mme Thériault) : M. le député de Robert-Baldwin.

M. Leitão : Très bien, Mme la ministre, mais vous êtes la ministre de la Métropole. Donc, la métropole a besoin d'un quart-arrière au gouvernement pour pouvoir défendre ces projets qui sont importants pour la métropole.

Mme Rouleau : Alors, effectivement, je joue mon rôle de quart-arrière et je suis une excellente partenaire pour mes collègues ministres.

M. Leitão : Donc, le Stade olympique va avoir un toit éventuellement, je l'espère. Un autre projet qui est très important dans la région de Montréal, vous avez parlé le projet Turcot, l'échangeur Turcot, oui, un projet majeur, et, encore une fois, j'aimerais féliciter les ingénieurs, enfin, l'équipe qui dirige ce projet. Ce n'est quand même pas banal de faire tout ce changement-là...

Mme Rouleau : C'est un terme qu'on aime beaucoup, maintenant.

M. Leitão : ...toujours en gardant le flot de trafic. Une partie importante de ce projet qui tient beaucoup à coeur aux riverains, c'est la dalle-parc, sa demande de financement du gouvernement provincial. Où on est avec ce projet aussi?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre

Mme Rouleau : Bien, c'est... Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, M. le député, vous savez que c'est un dossier qui date de plusieurs années, lorsque vous étiez au pouvoir aussi. Et, de notre côté, nous avons dit que nous participions au financement des études pour cette dalle-parc. Alors, on attend la finalité, là, puis le projet, là, qui pourrait être présenté par la ville de Montréal. C'est la ville de Montréal qui est responsable de ce projet, qui avait été retiré par votre gouvernement du projet Turcot.

M. Leitão : Oui, et par la suite il avait été réinstallé. Oui, c'est la ville qui devait en faire le choix, mais ça demandera du financement du gouvernement provincial.

Mme Rouleau : ...études.

M. Leitão : Très bien. Parlant d'études, un autre projet qui est très important pour la région, c'est l'agrandissement du Palais des congrès, et on a parlé de cela aussi depuis déjà un certain temps, et ce projet-là n'a pas encore reçu l'aval du Conseil des ministres. Je sais bien que c'est la ministre du Tourisme, bien sûr, mais, autour de la table du Conseil des ministres, pourquoi est-ce que ce projet important pour la métropole n'a pas encore reçu l'aval pour qu'au moins on fasse... au moins on complète le dossier d'opportunité?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

• *(17 h 40)* •

Mme Rouleau : Bien, justement, vous avez dit le mot magique, là, il est en dossier d'opportunité. Donc, on est à cette étape-là à l'heure actuelle. Mais, encore là, la ministre du Tourisme peut compter sur mon appui.

M. Leitão : Oui, mais sur... Excusez-moi.

La Présidente (Mme Thériault) : Oui, M. le député de Robert-Baldwin.

M. Leitão : Oui, mais il me semble que le dossier d'opportunité a été complété, et donc maintenant on attend la décision du Conseil des ministres. Est-ce qu'on procède à la prochaine étape ou non? Donc, la balle, maintenant, est dans votre cour, le Conseil des ministres.

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Là, je ne peux pas aller vraiment plus loin, là. C'est en dossier d'opportunité, puis il reste des décisions à prendre de la part du Conseil des ministres.

M. Leitão : Mais c'est...

Mme Rouleau : Mais vous connaissez le dossier puis vous connaissez les enjeux qui étaient inhérents à ce dossier-là.

M. Leitão : Justement, maintenant, la...

La Présidente (Mme Thériault) : M. le député, je vais vous demander d'attendre que je vous reconnaisse...

M. Leitão : Je m'excuse. Oui.

La Présidente (Mme Thériault) : ...parce que c'est très difficile pour les...

M. Leitão : Mais vous me connaissez.

La Présidente (Mme Thériault) : Oui, mais c'est pour l'identification, c'est pour l'identification. Donc, vous attendez que je vous reconnaisse. J'ai rappelé à l'ordre, tout à l'heure, le député de Rosemont, je le fais pour vous aussi. La parole est à vous, M. le député de Robert-Baldwin.

M. Leitão : D'accord. On va trop vite. Ça va être... Je suis à côté de lui, et donc ça...

Donc, écoutez, donc, comme j'ai dit tantôt, là, ce dossier-là, qui est très important, est rendu, maintenant, à l'étape de la décision politique au Conseil des ministres. Encore une fois, je vous demande, en tant que quart-arrière de la région métropolitaine, de pousser pour que la décision se prenne et qu'on puisse avancer dans ce dossier-là.

Maintenant, je vais essayer à nouveau ce que mon collègue avait essayé, ce que notre chef avait aussi mentionné, les nouveaux projets de transport, transport collectif, je veux dire. Vous avez mentionné plusieurs... votre collègue le ministre des Transports a aussi, dès son assermentation, mentionné plusieurs projets, donc il y a plusieurs projets qui semblent circuler ici et là. Quelles sont vos priorités? En tant que ministre de la Métropole, on sait bien qu'on ne peut pas tout faire en même temps. Donc, quelle est la priorité, votre priorité? Est-ce que c'est le projet de la rue Notre-Dame? Est-ce que c'est la ligne jaune sur la Rive-Sud? Est-ce que c'est le prolongement de la ligne rose vers la... — la ligne rose! — excusez-moi, la ligne orange vers Laval? Donc, quelle est la... On ne peut pas avoir 3 000 priorités. Donc, quelle est la priorité de votre secrétariat?

La Présidente (Mme Thériault) : Et, Mme la ministre, vous avez 1 min 45 s pour clore le bloc.

Mme Rouleau : Eh mon Dieu! Ma priorité, M. le député de Robert-Baldwin, c'est que dans un temps raisonnable on puisse parler de la mobilité de la région de Montréal comme étant un exemple en Amérique du Nord, parce qu'avec les différents projets qui seront mis en place et sur lesquels nous sommes en train de travailler, en complétant les travaux des projets qui ont été promis depuis 40 ans et qui sont en train de se réaliser, plus les nouveaux projets de transport collectif, des projets structurants...

M. Leitão : ...une priorité.

La Présidente (Mme Thériault) : M. le député de Robert-Baldwin, la parole est à la ministre, je vous demande de ne pas l'interrompre. Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Rouleau : Merci. Ma priorité, Mme la Présidente, c'est de faire de la région métropolitaine un modèle en termes de mobilité, parce que, jusqu'à maintenant, ce qu'on a connu, c'est l'immobilité.

La Présidente (Mme Thériault) : M. le député, il vous reste encore 40 secondes.

M. Leitão : Bien, écoutez, il me semble, quand il y a tellement de nouveaux projets qui semblent être présentés ici et là, il faudrait commencer quelque part. Mais, avant ça, aussi, on n'en a pas beaucoup parlé, et malheureusement on n'a pas le temps, c'est le rôle de l'ARTM. L'ARTM a été créée pour, justement, planifier toute la région métropolitaine. Et donc on n'a pas... on ne sait pas non plus qui mène le bal. Est-ce que c'est l'ARTM ou est-ce que c'est le gouvernement?

La Présidente (Mme Thériault) : En cinq secondes, Mme la ministre.

Mme Rouleau : En cinq secondes, Mme la Présidente, l'ARTM a un rôle de planification. L'ARTM doit déposer son plan stratégique de développement avant la fin de 2019, c'est ce que nous avons demandé.

La Présidente (Mme Thériault) : Et c'est tout. Merci.

Mme Rouleau : C'était prévu pour bien plus tard que ça sous votre ancien gouvernement.

La Présidente (Mme Thériault) : Et voilà, c'est terminé déjà. Donc, je vous remercie pour ce bloc-là. Je suis prête, maintenant, à reconnaître le dernier bloc du gouvernement, et c'est le député de Saint-Jean qui va prendre la parole.

M. Lemieux : Avec combien de temps, s'il vous plaît, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Thériault) : Il vous reste un 14 min 50 s, à peu près, un petit peu moins.

M. Lemieux : Et c'est important parce que je vais en donner le plus possible à mon ami le député de Vachon, qui va pouvoir clore.

On fait un peu de saute-mouton comme ça, en arrivant à la fin, mais ça tombe tellement bien. Je le dis à chaque commission où on étudie les crédits, la vie est bien faite. Je voulais... Je vais peut-être aider le député de Robert-Baldwin

à savoir c'est quoi, la priorité, parce que la députée de Vaudreuil en parlait, du prolongement éventuel du REM vers chez elle, et une des grandes priorités de la dernière campagne, de notre parti, c'était le prolongement du REM mais vers chez nous.

Mais, avant de dire ça, il est sorti, le député de Montmorency, mais il va revenir... Je n'ai pas le droit de dire ça, mais il ne m'en voudra pas, parce que je voulais juste le piquer. Moi aussi, je suis un petit gars de Québec, mais moi, je suis allé à l'Expo. Bon, O.K., vous allez dire, ça fait juste que je suis encore plus vieux, mais ce n'est pas grave, ça ne me dérange pas, parce que l'important, c'est là où il s'en allait avec ça quand il a dit, et c'était très important : Quand Montréal va, tout va. Et il a tout à fait raison. Et les économistes s'entendent, même quand ils se mettent à se chicaner là-dessus. C'est sûr que d'avoir un Québec qui va mais un Montréal, une métropole qui ne va pas, ça n'aide pas.

Je suis un petit gars de Québec, mais j'ai passé ma vie partout, et ça a fait de moi un grand régionaliste. Et moi, je dis toujours : C'est bien que Montréal, que la métropole aille, parce que le reste du Québec y va, mais, en passant, Montréal, c'est juste l'autre moitié du Québec. C'est choquant quand on le dit comme ça, mais c'est important de le considérer aussi.

Et c'est ça qui m'amène au prolongement du REM vers ce qu'on appelle chez nous la 10-35, par opposition... pas par opposition, mais c'est parce que les gens connaissent 10-30, alors ils vont connaître 10-35, donc l'autoroute 35 et l'intersection de l'autoroute 10. Et ça fait partie des priorités. Où dans les priorités? Elle ne me le dira peut-être pas, ce serait trop facile, mais ça fait partie de nos priorités. Et effectivement j'imagine et j'espère que, Mme la ministre, les discussions avec CDPQ Infra incluent aussi ce petit bout là de travail qu'on espère qu'on va pouvoir faire éventuellement pour ne pas que le REM arrête à la 10-30, mais qu'il continue jusqu'à la 10-35, à la porte, donc, de Saint-Jean-sur-Richelieu, à la porte de Chambly, et surtout devienne une antenne pour tout le reste de qu'il y a au nord et au sud... en tout cas, au bout de la 10, rendu là, c'est-à-dire Saint-Césaire, Rougemont, Bromont et tout le reste de que qui s'en vient pour désengorger l'autoroute 10 et pour permettre, justement, une fluidité au lieu de l'immobilité qu'on est en train de vivre très largement chez nous.

Donc, cela dit, je vais... Et j'ai une petite sous-question de rien du tout pour vous, mais une question tout de suite — ne vous inquiétez pas, M. le député de Vachon, j'ai l'oeil sur le chronomètre — une petite question au sujet du REM. Ce n'est pas une panacée, là, ce n'est pas ça qui va tout régler, mais, en même temps, on en a vraiment besoin, et là il arrive, là. En attendant, vous y avez fait allusion au début, mais ça me faisait mal au coeur, parce que les gens qui subissent la construction du REM, pour eux, c'est une crise, en ce moment. Ils ne sont même pas sûrs qu'ils vont aimer ce qu'ils vont avoir après tellement ils subissent mal ce qu'ils vivent maintenant.

Vous avez mis les bouchées doubles là-dessus, je vous ai entendue je ne sais pas combien de fois dans des interventions dans les médias pour dire : Oui, oui, oui, on travaille là-dessus, là, on va faire ci, on va faire ça. Est-ce que, jusqu'à ce que le REM soit livré, je pense à Deux-Montagnes en particulier, là, c'est vraiment là que ça fait mal, même si ce n'est pas chez nous, là où ça fait mal, c'est là... est-ce que vous allez en venir à bout avant qu'on l'ait, le REM, pour qu'on puisse en profiter pleinement une fois qu'on l'aura? Et est-ce que ce sera cette poule aux oeufs d'or qu'on attend, pas pour faire de l'argent mais pour faire de la mobilité?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre.

Mme Rouleau : Oui. Merci, Mme la Présidente. Et merci bien pour votre question. On a mis en place justement, dans l'implantation du REM, là, qui cause de gros soucis, puis particulièrement à Deux-Montagnes, parce que la ligne est intermittente et va fermer éventuellement, donc, Deux-Montagnes autant que Mascouche... il fallait trouver des solutions, on a mis en place un budget de 200 millions de dollars pour mettre en place les UAB, les voies réservées, augmenter les fréquences d'autobus et augmenter les fréquences de train de Saint-Jérôme, par exemple, faire en sorte de travailler aussi avec des entreprises, par exemple Desjardins, qui a développé un système de covoiturage avec ses employés, parce que c'est le plus gros employeur... un des plus gros employeurs au Québec, un très, très gros employeur à Montréal, avec des gens qui vivent en couronne aussi. Alors, ils ont développé des façons de faire. On travaille avec eux pour mettre en place des mesures de transport hors transport collectif, en plus d'un transport collectif, parce que ce qu'on veut, c'est que les gens ne cessent pas d'utiliser le transport collectif.

On sait que c'est dur, là, actuellement, mais on met en place des mesures. 200 millions de dollars, ce n'est pas rien. On a mis en place aussi, pour la couronne nord et Laval, un comité de pilotage qui intègre les maires qui sont directement, là, impliqués dans la mise en oeuvre de ces mesures d'atténuation et qui communiquent avec les citoyens pour être sûrs que tout se passe très bien et qu'on réponde aux besoins des citoyens, parce que c'est notre première priorité, que les gens prennent le transport collectif, même si la situation n'est pas facile, et de mettre en place les mesures, certaines temporaires, d'autres qui vont devenir permanentes, d'autres qui sont temporaires seront pérennisées dans un deuxième temps. Et notamment on a dit, dans notre plan de décongestion, que les autoroutes, lorsque cela est possible, et le plus possible, nos autoroutes seraient dotées de transport collectif. Alors, c'est ce que nous faisons.

• (17 h 50) •

La Présidente (Mme Thériault) : Merci.

M. Lemieux : Je vais tout de suite céder mon temps au député de Vachon.

La Présidente (Mme Thériault) : Je reconnais le député de Vachon. Et je vous mentionne qu'il vous reste huit minutes, M. le député, au bloc du gouvernement.

M. Lafrenière : Merci beaucoup, Mme la Présidente, merci. Merci aux collègues. Salutations d'usage. Vraiment heureux de me retrouver dans cette commission. C'est une première pour moi, je n'ai jamais siégé sur la commission,

mais, ayant patrouillé Montréal dans ses coins, ses racoins pendant des années, c'est très à propos de parler de la métropole aujourd'hui.

Avant d'aller plus loin, je vais faire comme mon collègue de l'opposition et avoir mes premières pensées, mes premiers mots pour nos citoyens qui sont présentement sinistrés, qui vivent des moments qui ne sont pas faciles. Je vais me faire le porte-parole de l'Assemblée en disant que nos pensées vont avec eux, nos efforts aussi. D'ailleurs, j'étais dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal tout récemment. La ministre a fait son passage aussi, qui a été très apprécié. On est vraiment avec vous.

Je vous ai parlé de l'Ouest-de-l'Île de Montréal, mais là je vais vous parler de l'est. On va se promener d'une extrémité à l'autre. Puis je pourrais être tannant puis m'amuser en disant que le précédent gouvernement n'a pas eu beaucoup d'appétit pour l'est de l'île, mais les citoyens, ils ne veulent pas entendre ça. Les citoyens, ce qu'ils veulent entendre parler, c'est des problématiques qu'on a vécues dans l'est : 2010, la raffinerie Shell qui a fermé, 450 emplois qu'on a perdus. Il y a beaucoup de terrains qui sont disponibles dans l'est de l'île de Montréal, Mme la Présidente, mais ce sont des terrains qui sont contaminés. Quand on regarde tous les terrains qui sont disponibles, il y a 41 % des terrains de l'agglomération qui sont disponibles qui sont dans l'est de l'île de Montréal, donc un très beau potentiel, mais en même temps 20 % de tous les terrains contaminés du Québec se retrouvent là. Alors, ça coûte très cher. On parle d'une facture d'environ 100 millions pour amener ça au niveau. Beaucoup, beaucoup d'argent.

En plus de ça, l'est de l'île de Montréal a une image qui est négative avec les pertes d'emploi. Nos collègues ont parlé tantôt de transport, transport en commun qui est déficient. On se rappellera qu'il y a eu un essai avec la navette fluviale qui avait été fait par quelqu'un qu'on connaissait bien dans l'est de l'île de Montréal, le passé industriel qu'il y avait là-bas. Moi-même, comme policier, je me rappelle d'avoir répondu à des appels d'incendie majeur aussi dans l'est. Alors, c'est une image qui est négative. Et j'ai retrouvé un article de *La Presse* qui nous disait que, sur 111 chantiers d'une valeur de plus de 5 millions sur l'île, il y en avait un seul qui était industriel, et celui-là, c'est un projet qui était public-privé, c'était un centre de tri. En même temps, puis là je vais me faire mal en le disant, là, mais en même temps, sur la Rive-Sud de Montréal, on avait sept industries qui s'installaient là. Alors, oui, le député de Vachon est très, très, très content... puis, en passant, continuez à venir chez nous, le président du caucus de la Montérégie est très, très, très heureux de ça, mais l'ami de la métropole, l'homme qui aime beaucoup Montréal, bien, a de la peine de voir qu'il y a vraiment un désengagement de l'est de l'île de Montréal, qu'on n'a pas plus d'industries qui s'installent là.

Alors, ma question est fort simple. Moi, je veux savoir, comme ami de l'île de Montréal, comme personne qui a travaillé là pendant de nombreuses années, qu'est-ce que vous allez faire pour ramener les industries dans l'est. Oui, il y a la décontamination, mais, plus fort que ça, qu'est-ce que vous allez faire?

La Présidente (Mme Thériault) : Mme la ministre. Vous avez cinq minutes.

Mme Rouleau : Ah! merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, M. le député de Vachon, merci. Bien vous l'avez dit, l'est de Montréal a été oublié. Et, lorsque la raffinerie Shell a fermé, là, après toutes les autres, bien, il n'en restait plus qu'une seule, là, qui est Suncor, maintenant, il y a tout un tissu pétrochimique et industriel en redéfinition depuis ce temps. Il y a eu toute une mobilisation qui a été faite par les gens de l'est de Montréal et une volonté claire d'aller de l'avant pour vraiment revitaliser cet est-là.

Alors, j'y ai travaillé auparavant, mais, lorsque je suis arrivée en poste, un des premiers gestes qui a été posé, ça a été la signature, avec la mairesse de Montréal, de la déclaration pour l'est de Montréal, pour la revitalisation. Alors ça inclut vraiment un plan d'action avec la rue Notre-Dame. C'en est un, projet, ça, qui date de Mathusalem mais qui a été perdu dans des cartons et qu'on remet en vie pour faire de la rue Notre-Dame un beau boulevard urbain qui tient compte de la dynamique industrielle, commerciale et résidentielle du pont à la pointe. Ça doit nécessairement inclure un transport collectif structurant, parce qu'il y a de nombreuses zones d'emploi dans l'est de Montréal, mais les industriels disent tous les jours qu'ils perdent de la main-d'oeuvre parce que les gens ne peuvent pas aller travailler en transport collectif. Dans l'est de Montréal, c'est une voiture par personne, par travailleur, par adulte et, même, étudiant parce que le transport collectif est trop déficient. Alors, il faut avoir cet axe structurant qui va venir desservir les zones d'emploi.

Il y a un secteur énorme... un potentiel énorme de développement dans toute la zone industrielle. C'est pour ça qu'on a dit qu'il fallait mettre de l'argent conséquent pour la décontamination. Et, dans une première phase, on met 100 millions de dollars pour la décontamination des sols dans l'est de Montréal, en assurant la traçabilité des sols aussi, parce que ça, c'est un enjeu qui se vit au Québec et qui se vit aussi dans l'est de Montréal, bien sûr. Alors, traçabilité des sols, c'est très important sur le plan environnemental aussi. Ce sont des actions qui vont permettre de créer une zone d'innovation, parce qu'il y a cette redéfinition du secteur industriel de l'est de Montréal, zone d'innovation qui allie la recherche, le savoir et les nouvelles technologies, par exemple la chimie verte, parce que ça demeure une zone industrielle et une zone de production énergétique.

Alors, ce sont des actions qui sont... c'est un plan d'action, et on est en train de réaliser ce plan important. Je l'ai mentionné tout à l'heure, c'est de... en fait, c'est de transformer le gris en vert, c'est de changer... Si on veut... Je veux bien parler de couleurs, quand on parle de l'est de Montréal, puis transformer le gris en vert pour l'est de Montréal, c'est une... on parle de qualité de vie, on parle de hausser le niveau de richesse. Le premier ministre le mentionne fréquemment, il faut hausser le revenu moyen des Québécois, puis c'est d'autant plus vrai dans l'est de Montréal. En haussant ce niveau de vie, l'éducation, on va éliminer les problèmes de pauvreté, parce qu'on a des poches de pauvreté, on a des îlots de chaleur, on a des manques, des déserts alimentaires. Alors, c'est tout ça qui fait partie de ce plan d'action de revitalisation de l'est de Montréal, sur lequel nous travaillons avec beaucoup d'énergie et avec un nombre impressionnant de partenaires et de gens qui veulent vraiment... J'ai mentionné, à un moment donné, qu'il y avait une ruée vers l'est. Bien, c'est ça qu'on sent vraiment. Les gens viennent et puis ils veulent, ils veulent participer à cette relance.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci...

Une voix : ...

La Présidente (Mme Thériault) : Bien là, quelques secondes, mais il faut mettre aux voix les crédits.

M. Lafrenière : De façon générale, juste de ne pas oublier, pour la métropole, l'itinérance. Vous en avez parlé tantôt, mais l'itinérance et le développement de logis abordables, petit rappel de ne pas l'oublier. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Thériault) : Merci. Donc, merci beaucoup, Mme la ministre.

Adoption des crédits

Donc, le temps alloué à l'étude du volet Métropole des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales et Habitation étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits.

Donc, le programme 5, intitulé Promotion et développement de la région métropolitaine, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

La Présidente (Mme Thériault) : Sur division.

Adoption de l'ensemble des crédits

Et finalement l'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales et Habitation pour l'exercice financier 2019-2020 est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

La Présidente (Mme Thériault) : Adopté sur division.

Documents déposés

En terminant, je dépose également les réponses aux demandes des renseignements de l'opposition.

Et, compte tenu de l'heure, la commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30, où elle entreprendra l'étude du volet Capitale-Nationale des crédits du portefeuille Sécurité publique, et les travaux seront présidés par le vice-président. Merci.

(Fin de la séance à 18 heures)